éco 121

LE MENSUEL DES DÉCIDEURS DES HAUTS-DE-FRANCE

NOVEMBRE 2026
#165
www.eco121.fr

D 28899 -165 - F: 7,50 €
3 782889 907508



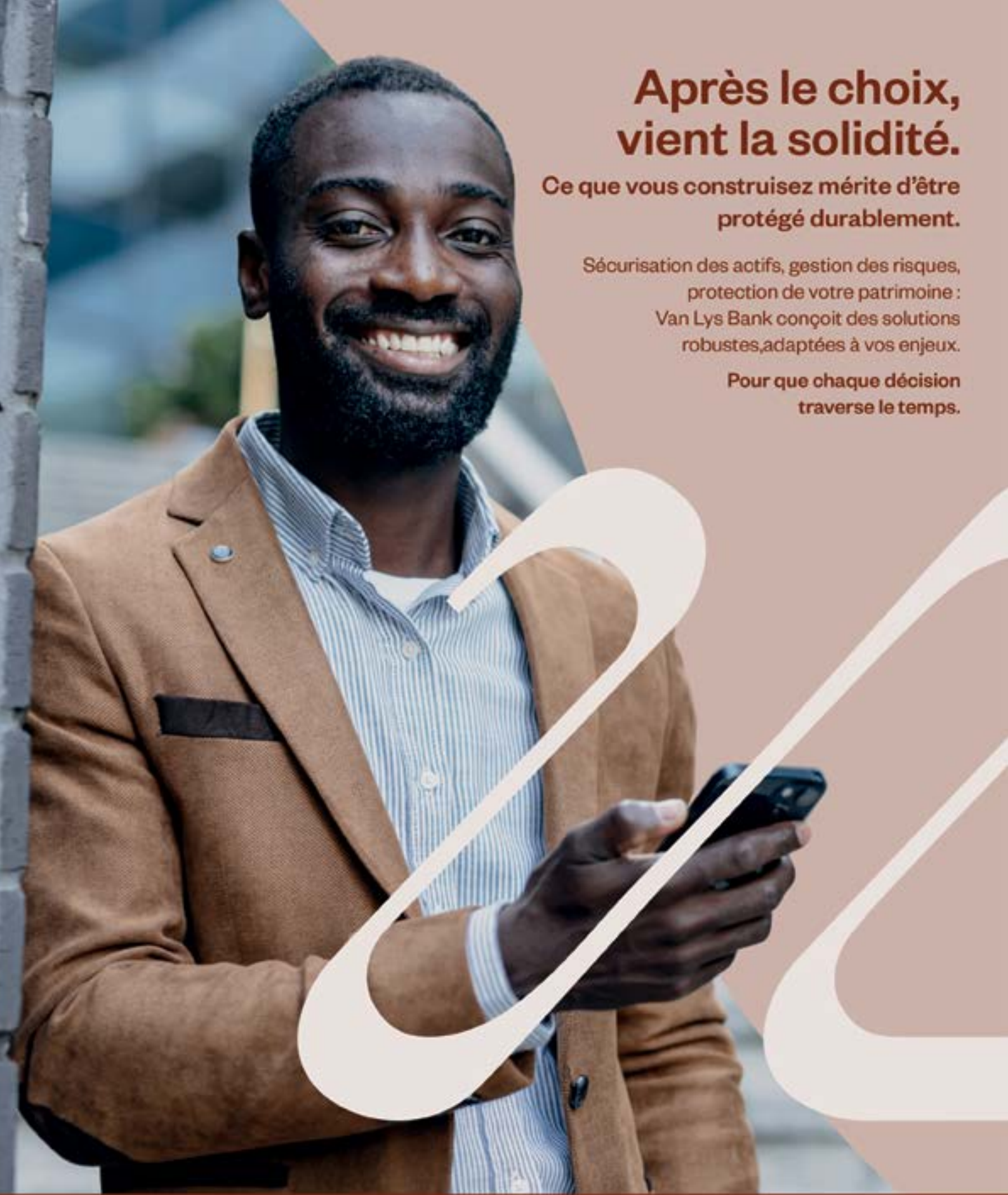
Face à une consommation atone, les professionnels ciblent les segments porteurs comme le sans alcool ou les brewpubs et les effets d'échelle. Trois illustrations. **P22**

FILIÈRE BIÈRE

NOS BRASSEURS CHERCHENT LA RECETTE GAGNANTE

→ RADIOTHÉRAPIE : L'USINE ORANOMED FIN PRÊTE P.30

→ EVERETREE, PIONNIÈRE DES COLLES VÉGÉTALES P.39



Après le choix, vient la solidité.

Ce que vous construisez mérite d'être protégé durablement.

Sécurisation des actifs, gestion des risques, protection de votre patrimoine : Van Lys Bank conçoit des solutions robustes,adaptées à vos enjeux.

Pour que chaque décision traverse le temps.

van lys bank

CENORBANK GROUP

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Hauts de France - Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code monétaire et financier – Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance. Capital social de 1 000 000 000 €. Siège social : 512 rue de la Chaude Rivière 59800 LILLE - 383 000 692 RCS Lille Métropole Code NAF 6419 Z - intermédiaire d'assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 008 031 - N° TVA intracommunautaire FR04383000692 - Toutes la carte professionnelle «Transaction sur immeubles et fonds de commerce» sans perception de fonds, effets ou valeurs n° CPI 5901 2016 000 009 207 délivrée par la CCI Grand Lille garantie financière : CEGC 50 avenue Pierre Mendès France, 75013 PARIS - Identifiant unique REP© «Indulges Managers et Papiers n°FR232581_05QHNQ (SPCE – SIRET 493 455 042)

édito

OLIVIER DUCUING
Directeur de la rédaction


Photo ©GregLeduc

Du contrat social

Article 2 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 : la liberté, la propriété et la sûreté sont qualifiés de « droits naturels et imprescriptibles de l'Homme ».
On ne parle pas de l'article 20, de l'article 15 ou même de l'article 5. Il s'agit là d'une priorité absolue affirmée par ce texte fondateur de nos sociétés modernes, juste après le premier article qui proclame, lui, que « les citoyens naissent libres et égaux en droits ». L'article 17 quant à lui, réaffirme que « la propriété est un droit inviolable et sacré ».
Rapprochons cette exigence avec le principe du Contrat social, posé par Jean-Jacques Rousseau, l'un des inspirateurs de la Révolution française : en contrepartie de la sécurité, la justice, la paix sociale et la protection de leurs droits, les individus acceptent librement d'abandonner une partie de leur liberté naturelle et d'obéir à des règles communes.

Le chaos total de la journée du 17 octobre, dont les vidéos d'émeutes, de rues et de mairies en feu et de commerces éventrés ont affolé la planète entière, est une rupture grave de ce contrat social et de la promesse de sûreté, de liberté et de protection des droits des citoyens que nous doit l'Etat. Cette garantie élémentaire devrait d'autant plus être honorée que le citoyen (et l'entreprise) français subit le niveau de prélèvements obligatoires le plus élevé du monde occidental.
Sans cette sérénité nécessaire, comment faire commerce ? Comment développer nos entreprises, comment se projeter ?

MINE D'OR SOUS-ESTIMÉE

Notre pays dispose d'atouts extraordinaires, au premier rang desquels son tissu d'entreprises ultra-résilientes, dont l'activité irrigue les territoires, nourrit l'emploi et sème chaque jour les graines de l'avenir par ses investissements, son innovation, sa dynamique propre. Il est crucial de préserver et de s'appuyer sur cette mine d'or totalement sous-estimée. Cela passe bien sûr par une reprise de contrôle de la trajectoire financière des comptes publics, en capilotade depuis des années, et qui pèse considérablement sur la vie économique. Cela passe aussi par un retour urgent et sans faiblesse du régalien. Pour rétablir la confiance, premier ingrédient de l'activité économique. Souvenons-nous que le mot « crédit » provient du latin « credere » : croire, faire confiance.

sommaire

TENDANCES 4-15
- Top : Tibeka lève 1,3 M€ pour son tissu balistique
- Conjoncture : le moral des acteurs économiques vacille
- Start up : Avec sa levée à 3 M€, Koddex embarque la licorne Exotec

TERRITOIRES 16-34
- Le contexte économique se tend aussi dans la filière santé
- Stade Pierre Mauroy : Le LOSC va succéder à Elisa
- ArcelorMittal confirme sa décarbonation à 1,8 Md€
- L'automobile régionale à la croisée des chemins

GRAND ANGLE 22-25
- Bière : Les brasseurs cherchent la recette gagnante

ENTREPRENDRE 36-39
- Créateurs : Tpe-Pme, Eliot vous facilite l'accès aux financements
- RH : La Recrue crée le service RH externalisé sur mesure

DÉTENTE 46-48
- Joyau retrouvé
- Plongée jazz au Bateau Feu
- Pinocchio lyrique

éco 121
est édité par Ecopresse,
SAS au capital de 281 K€
Siret 528 819 485 00038
Siège social : Ecopresse - Parc Riveo
300 rue de Lille
59520 Marquette-lez-Lille
Tél. : 03 55 33 21 05/ www.eco121.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Olivier Verley
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Olivier Ducuing
RÉDACTRICE EN CHEF
Julie Kiavué

A PARTICIPÉ A CE NUMÉRO
François Prillieux

DIRECTEUR ARTISTIQUE
Grégory Leduc

PUBLICITÉ
Nora Belfan
Tél. : 03 55 33 21 05

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
Nora Belfan
Tél. : 03 55 33 21 05

IMPRIMEUR
Imprimerie Jean-Bernard
Groupe Techniphoto
ZAC de Ravennes les Francs
Rue d'Amsterdam
59910 Bondues

ISSN : 2109-3792

CPPAP : 0527 I 08331

DÉPÔT LÉGAL : à parution

WWW.ECO121.FR

À PROPOS D'ECO121

Notre magazine est édité par la société Ecopresse. Celle-ci est détenue par 45 chefs d'entreprises représentatifs de l'économie des Hauts-de-France, associés à plusieurs acteurs institutionnels : Caisse d'Epargne Hauts de France, Crédit Agricole Nord de France, Finorpa, Nord Création et la Voix du Nord.

L'indépendance éditoriale du journal est garantie par une charte signée par la totalité des actionnaires. Multicanal, Eco121 est également présent sur le web (www.eco121.fr) où il diffuse un flux régulier d'actus et sur LinkedIn.

Cette publication contient pour certains destinataires un document d'une page pour Bignon Lebray / un document d'une page pour QuinteSens

PEFC PEFC/07-32-375

-30%

C'est la chute inquiétante des marchés publics depuis le début de l'année enregistrés par la Fédération régionale des Travaux Publics.

BRANCHEMENT DE MILLIARDS ?

L'industriel alsacien Tellos prévoirait d'investir massivement sur des terrains agricoles de Fruges, près de Senlis. Evalué entre 2 et 4 milliards d'euros, son projet porterait sur la création d'un data center de 900 MW, accompagné de 250 à 500 emplois. La construction durerait deux ans pour un branchement envisagé en 2030.

©Mariusz Burcz / Alamy Stock



GRANDE CONSULTATION

Du 26 novembre au 10 décembre, Les Entrepreneurs Hauts-de-France (anciennement CPME) organiseront quatre réunions territoriales à Saint-Quentin, Amiens, Saint-Omer et Beauvais. Objectif : faire émerger, en temps de crises pour les entreprises, des solutions concrètes pour l'économie régionale. L'événement s'inscrit dans une mobilisation nationale affichant au programme plus de 100 réunions en France.

Votre Top 5

LES ACTUS LES PLUS LUES SUR NOTRE SITE **ECO121.FR**

1. **Maxence Lempereur prend le volant du groupe familial**
2. Genfit : l'incroyable résurrection
3. Trois entreprises régionales embarquent à bord de l'accélérateur Spinnaker
4. Damien et Béatrice Debosque entrepreneurs EY de l'année pour notre région
5. Nosoli veut céder Decitre

41E B&B

La chaîne hôtelière B&B vient d'ouvrir son 41ème établissement en région. Ce B&B « Porte de Picardie » est implanté à Roye (Somme) en sortie d'autoroute A1, avec une offre de 50 chambres.



©Blacq Architectures

ÉCLAIRCIE

Grâce aux grands utilisateurs, le marché tertiaire lillois a connu un rebond au T3, après un début d'année morose et une baisse d'activité au plus bas au dernier trimestre. Ces trois derniers mois, 34 700 m2 ont été placés (+61% par rapport au T2 2026) dont sept signatures de programmes de plus de 1 000 m2. L'acquisition de l'ancien siège de Bayer (10 650 m2, photo) par le CHU de Lille pèse un tiers de l'activité trimestrielle.



COUP DE FREIN

L'an dernier, le fabricant chinois de camions électriques Windrose annonçait son arrivée à Onnaing, équipé d'une enveloppe de 175 M€ pour produire, dès 2027, 4 000 véhicules à l'année avec 300 emplois directs. Mais les travaux de l'usine prévus au T2 2026 n'ont toujours pas démarré. Selon La Voix du Nord, le retard serait lié aux difficultés financières de l'entreprise.

« Nous accompagnons les dirigeants d'entreprise dans la durée »



©CENOF

Bertrand Cousin dirige l'activité Private Banking au sein de Van Lys Bank, la banque d'affaires de Cenorbank Group. Un service qui accompagne les dirigeants d'entreprise à chaque étape de leur vie, sécurise leur patrimoine et anticipe leurs évolutions patrimoniales. Rencontre.

Présentez-nous votre activité de banque privée…

L'accompagnement patrimonial que nous proposons s'intègre à l'approche globale que nous déployons : un package de services dédiés aux dirigeants d'entreprise pour les accompagner dans leurs projets stratégiques en intégrant leurs stratégies professionnelle et privée.

L'activité Private Banking regroupe une équipe de 30 personnes, structurée par métier pour un service sur mesure et personnalisé. 12 banquiers privés qui suivent plus de 1 500 dirigeants et gèrent 1,5Md€ d'encours de placement, un middle dédié pour une gestion optimale du quotidien, des ingénieurs crédit et patrimoniaux pour challenger et structurer au mieux leurs projets, et des ingénieurs en charge de l'offre pour proposer à nos clients des solutions d'investissement différenciantes et performantes.

Qu'apportez-vous de plus par rapport à une banque privée classique ?

Notre premier point différenciant est notre offre en architecture ouverte. Nous pouvons proposer à nos clients des solutions d'investissement sur l'ensemble des classes d'actifs : private equity, fonds de dettes, stratégies secondaires, club deals immobiliers, gestion sous mandat, contrats luxembourgeois… Le sujet étant de pouvoir répondre à l'ensemble des besoins, avec des solutions adaptées au profil et à la stratégie de chaque client, tout en assurant une diversification conjuguant performance et maîtrise des risques dans la durée.

Ces solutions peuvent être couplées avec des financements de train de vie sous forme de crédit Lombard.

Notre accompagnement intègre également une dimension internationale : nous avons développé une spécialisation forte pour conseiller aussi bien un dirigeant établi en France et envisageant un investissement ou une mobilité à l'international, qu'un dirigeant résidant à l'étranger et souhaitant investir en France. Notre rôle consiste alors à challenger et à structurer son projet aux côtés de ses conseils pour lui proposer les options les plus adaptées. C'est d'ailleurs une expertise que nous déployons aussi auprès des sportifs de haut niveau pour lesquels nous avons créé un parcours spécifique dédié.

"Notre premier point différenciant est ***notre offre en architecture ouverte****"*

Nous disposons enfin d'une expertise en matière de philantropie, notamment pour conseiller les dirigeants souhaitant créer un fonds de dotation ou soutenir une cause. Dans ce cadre, nous entretenons des liens étroits avec la Fondation de France et nous appuyons sur notre propre Fondation.

Cenorbank Group a acquis il y a un an la banque privée belge Nagelmackers. Ce rapprochement a-t-il un impact sur votre activité et votre offre ?

C'est un levier fort pour compléter l'accompagnement de nos clients au-delà de la frontière, et de façon réciproque. Les équipes travaillent en complémentarité pour que le parcours client ne s'arrête pas à la limite administrative et géographique.

Van Lys Bank a deux ans d'existence. Peut-on dire qu'elle s'est déjà fait un nom ?

Le marché nous renvoie l'image d'un outil puissant pour accompagner les dirigeants d'entreprise en 360. Nous avons gagné en notoriété et sommes reconnus comme un partenaire identifié et naturel auprès des PME et des ETI des territoires des Hauts de France et du Bénélux.

LE TOP
TISSU BALISTIQUE : **TIBEKA** LÈVE 1,3 M€



Le tout premier métier à tisser du tissu balistique tourne depuis quelques jours chez Bastien Tissages à Caudry. L'industriel a investi pour le compte de la start up roubaisienne Tibeka, fondée en 2024 autour d'une expertise unique dans le tissage de fibre en para-amide, particulièrement rigide, pour en faire du tissu balistique. Des premiers prototypes de gilet pare-balles destiné à un public féminin ont été réalisés. La société vient de finaliser une levée de fonds globale de 1,3 M€, entre fonds propres, prêt bancaire et investissement de Bastien Tissages (200 K€). Bertrand Meslier, président de Tibeka indique que la société a déjà répondu dans le cadre de consortiums à plusieurs appels d'offres français ou européen, notamment auprès du ministère des armées, ou du fonds européen de la Défense. Outre le gilet pare-balles, son tissu est également pressenti pour un blindage de véhicules en composite souple. Bertrand Meslier estime que le métier à tisser pourrait être saturé très rapidement.

LE FLOP
AÉROPORT DE LILLE : COUPES PAR CENTAINES CHEZ **VOLOTEA**

Sous le poids des dettes et de la flambée du prix du kérosène, la compagnie aérienne low-cost espagnole a supprimé plus de 700 vols au départ et à destination de Lille prévus entre le 1er octobre et le printemps 2027. Cela représenterait 100 000 passagers en moins pour l'aéroport Lille-Lesquin. « *Aucune autre annulation n'interviendra en 2026,* assure Volotea. *Ces ajustements sont nécessaires pour préserver la stabilité de nos opérations et continuer à assurer un service fiable et de qualité, tout en limitant autant que possible leur impact* ». La compagnie est présente à Lille depuis 2012 et dispose d'une base depuis 2022 avec laquelle elle propose des vols vers huit pays. Elle génère une centaine d'emplois directs.



"SI LILLE N'EST PLUS ATTRACTIVE TOURISTIQUEMENT À CAUSE DES VIOLENCES, ÇA VA ENTRAÎNER DES FERMETURES EN CASCADE. LE COMMERCE, C'EST L'UN DES POUMONS DE LA FRANCE"

Bryan, commerçant lillois (Lunettes pour Tous) à la tête d'une pétition en ligne appelant à la protection des boutiques lors des manifestations et face aux pillages.



"TAXER UN BISCUIT NÉ AU MONT-SAINT-MICHEL EN 1888 : EST-CE VRAIMENT AINSI QUE L'ON PROTÈGERA LA SANTÉ DES FRANÇAIS ?"

Luc-Pierre Verquin, repreneur de la Mère Poulard Biscuiterie l'an dernier, réagissant sur LinkedIn au grand retour de la taxe sucre.

MORCEAUX CHOISIS



“CHAQUE JOUR, LA SITUATION S’AGGRAVE, ET QUE FAIT NOTRE GOUVERNEMENT ? IL COUPE LES VIVRES DES DÉPARTEMENTS. AUJOURD’HUI, ON NOUS RACKETTE DANS LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR TROUVER 1.8 MD€”

Le coup de gueule de **Christian Poiret,** président du Conseil départemental du Nord, à l’occasion du projet de budget 2027 de l’Etat.

“L’INDUSTRIE AUTOMOBILE TRAVERSE AUJOURD’HUI UNE DES MUTATIONS LES PLUS PROFONDES DE SON HISTOIRE. (...) TOUS NOS MODÈLES SONT REMIS EN QUESTION”

Rodolphe Delaunay, président de l’ARIA, et président de TMMF (Toyota), lors des assises régionales de l’automobile

“LE COMMERCE A TOUJOURS ÉTÉ UN BAROMÈTRE SOCIÉTAL. AUJOURD’HUI, ON EST LE DISJONCTEUR”

le commentaire désabusé du président de la fédération lilloise du commerce, **Romuald Catoire** (La Voix du Nord du 20 octobre), suite aux pillages du 17 octobre.



“CERTAINS PEUVENT DIRE QUE 22 EMPLOIS CE N’EST PAS GRAND CHOSE. MAIS L’IMPACT EST ESSENTIEL POUR LES MALADES QUI BÉNÉFICIERONT DU TRAITEMENT MAIS AUSSI POUR UN TERRITOIRE EN TERMES DE CHANGEMENT D’IMAGE”

Le préfet de région **Bertrand Gaume**, à l’occasion de l’inauguration du laboratoire ATLab d’OranoMed de nouveaux traitements de radiothérapie à Onnaing (lire p.30).

AGENDA

10 NOVEMBRE Soirée des lauréats du Réseau Entreprendre Hainaut, à la Patinoire Valigloo à Marly, 18h30

10 NOVEMBRE Journée : « Sci-ty : l’innovation en action », IMTD, Famars, 9h

16 NOVEMBRE Événement Transfair, Palais de la Bourse, Lille, 8h45

19 NOVEMBRE Matinée spéciale transmission, Communauté d’agglomération de Cambrai, 9h

26 NOVEMBRE Cérémonie des Trophées de l’Économie responsable du Réseau Alliances, Cité des Echanges, 18h

1ER DÉCEMBRE Soirée ambassadeurs de l’innovation du Clubster NSL, au siège de La Voix du Nord, 18h

3 DÉCEMBRE Conférence et soirée Clubs&Réseaux de la CCI Grand Hainaut, Serre Numérique, Valenciennes, 18h

4 DÉCEMBRE Palmarès HDFID des entreprises innovantes en Hauts-de-France, siège de Région Hauts-de-France, 14h30

MOUVEMENTS

DIAGAST



Franck Mouthon, 55 ans, a pris début octobre la présidence de Diagast, filiale de l'Etablissement français du sang (EFS) spécialisée dans la production de réactifs et d'automates pour déterminer les groupes sanguins et basée sur le parc Eurasanté à Loos. Il succède à Olivier Brolli, évincé. Diplômé de l'ENS en biologie moléculaire-biochimie et neuroscience, Franck Mouthon a été chercheur au CEA, le commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, de 2000 à 2013. Cette année-là, il cofonde Theranexus, société biopharmaceutique issue du CEA et spécialisée dans le traitement des maladies neurologiques. Par ailleurs, il a été élu président de France Biotech en 2019. Fonctions qu'il occupe jusqu'en 2024 quand il prend la direction de l'Agence de programmes pour la recherche en santé portée par l'Inserm.

BLONDEL



A 45 ans, **Jérôme Juteau** est élu président de l'ETI familiale de transport-logistique Groupe Blondel. Cet ingénieur mécanicien de l'UTC Compiègne débute sa carrière chez Airbus en tant que responsable logistique en 2004. Il rejoint Groupe Blondel, basé à Saint-Quentin, deux ans plus tard comme chef de projet transport et logistique. En 2009, il lance à Méaulte les activités industrielles du Groupe et devient directeur de site. Avant d'être nommé directeur de la business unit aéronautique en 2012. Il devient Dg du groupe en 2016 pour piloter les opérations et participer à son développement. Il est désormais à la tête de 3 000 salariés répartis sur plus d'une quarantaine de sites en France et à l'international.

METAROM

Loïc Syryn est nommé directeur industriel du site de Boves de Metarom, ETI spécialisée dans la création, la



fabrication et la distribution de solutions aromatiques et de caramels pour l'industrie agroalimentaire. Il débute chez Goodyear à Amiens en 2012 comme ingénieur puis responsable énergies pendant environ cinq ans. Il dirige par la suite deux secteurs de production pendant cinq ans et y déploie le Lean management et l'excellence opérationnelle. En 2023, il rejoint l'agroalimentaire comme directeur de production d'Ajinomoto à Nesle, son dernier poste.

SKF ROUVIGNIES

Cédric Souillart, 52 ans, prend



la direction du site valenciennois de SKF (735 salariés), dédié à l'activité aéronautique du groupe leader technologique mondial dans le domaine des roulements. Diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM) en génie mécanique, il cumule plus de 20 ans d'expérience dans l'industrie dont 23 années au sein du groupe Vallourec. Après 14 ans à des postes opérationnels, il a été directeur d'usine (2012), puis directeur industriel (2016), avant de prendre la direction des opérations de la division Europe-Afrique (2018). Il passe par la suite quatre ans chez ACC dès 2022 pour lancer un atelier de l'usine pilote, puis de la première gigafactory de batteries.

UNICEM



A 62 ans, **Eric Sapin**, dirigeant de STB Matériaux à Templemars (27,2M de CA en 2025), est élu président de la fédération régionale de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM).
De son côté, **Eric Chouvet,** 70 ans, co-dirigeant de Carrières Chouvet dans l'Oise (CA non



communiqué), prend la présidence du collège des producteurs de granulats des Hauts-de-France. L'UNICEM représente plus de 2 200 emplois directs régionaux dans les carrières, le béton prêt à l'emploi et la taille de pierre.

WILLING



Grégoire Petit est le nouveau directeur du bureau lillois de Willing, cabinet de conseil en transformation numérique. Cet Essec a démarré au cabinet de conseil en stratégie Alixio comme manager (2009), avant de rejoindre les équipes d'EY comme manager en charge des études économiques (2013). En 2017, il est nommé directeur marketing client et développement de Fois Mazars, son dernier poste.

CLUB GAGNANTS



Constance Watrelot - Le Bigot, 43 ans, est nommée déléguée générale du Club Gagnants. Cette Neoma a démarré en 2006 comme responsable portefeuille client du fabricant et fournisseur de prêt-à-porter Texeurop. En 2013, elle rejoint l'Institut Telemaque comme chef de projet Nord - Pas-de-Calais. Elle devient déléguée régionale Nord du Family Business Network (FBN) en 2018 jusqu'en 2025.

CRÉDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE

Franck Biehler est nommé chargé d'affaires professionnels de l'immobilier au Crédit Agricole Nord de France. Celui qui a débuté à la BNP



Paribas en 2002, d'abord comme chargé d'affaires entreprises, avant de rejoindre le département conseil gestion de patrimoine entrepreneur en 2007, intègre la banque verte en 2010. Pendant sept ans, il sera chargé d'affaires grandes entreprises, puis manager des start up incubées au Village by CA Nord de France, dont il sera nommé « maire » en 2024, son dernier poste.

IESEG

Nicolas Bourgeois,



51 ans, rejoint l'IESEG comme directeur du développement et des relations extérieures. Ce Sciences Po Paris est un expert des ressources humaines qui a réalisé l'essentiel de sa carrière au sein de cabinets de conseil en France et à l'international. Il est par exemple passé par BPI group (1998), PwC Consulting (2005) ou encore Mercer (2008). En parallèle, il a été chargé de cours à Science Po de 2002 à 2005, maître de conférences à l'ENA de 2005 à 2012 puis à HEC Paris de 2013 à 2020. Il enseigne également à Paris-Dauphine depuis deux ans. Par ailleurs, il assure la direction générale du cabinet de conseil Identité RH depuis 2013. Il a cofondé le think-tank dédié aux politiques d'emploi Néos en 2022.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE

Stéphane Baeteman, 44 ans, prend la direction de la communication de la Ville et de la Communauté urbaine de Dunkerque. Diplômé d'Infocom, et après une brève année comme chargé de



communication à l'Université de Lille 3, il rejoint la CUD en 2008 comme chargé de communication à l'économie et à l'attractivité. En 2017, il est nommé chef de

projet toujours à l'économie et à l'attractivité du territoire. Trois ans plus tard, il devient chef de service mission numérique, avant de devenir dircom adjoint numérique et attractivité mutualisé en 2022 de la Ville et de la CUD, son dernier poste.

GROUPE VITAMINE T



Simon Maréchal est nommé directeur de l'entreprise d'insertion Le Grenier, filiale du Groupe Vitamine T. Il débute en 2011 comme responsable du pôle coopération internationale au sein de l'ONG Le Partenariat, avant de rejoindre l'ABEJ comme chargé de partenariats privés et de la communication en 2016. L'année suivante, il poursuit au sein d'Emmaüs Connect en tant que responsable d'activité, avant d'être nommé responsable régional en 2019, son dernier poste.

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

Didier Mamis est le nouveau secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais à Arras. Depuis 2022, il occupait les fonctions de secrétaire général pour les affaires



régionales (Sgar) auprès du préfet de la région PACA à Marseille. Vétérinaire praticien jusqu'en 1994, il rejoint le ministère des Affaires étrangères et a notamment travaillé comme responsable d'un programme de développement agricole en Guinée entre 1996 et 1997, puis sur des projets d'appui au Tchad de 1998 à 2001. Il rejoint par la suite le ministère de l'Agriculture, avant d'occuper plusieurs fonctions territoriales. En 2015, il est nommé directeur départemental de la cohésion sociale des Bouches-du-Rhône et Sgar de Corse en 2019.

CENTRALE LILLE



Antoine Decouvelaere prend la direction de la formation professionnelle de l'établissement d'ingénieurs Centrale Lille. Cet Iéseg de 41 ans a débuté comme consultant formateur chez EOL Conseil en 2007, puis rejoint Groupe Kiloutou trois ans plus tard en tant que chef de projet. Son parcours au sein de l'enseignement supérieur commence en 2015 lorsqu'il rejoint l'Iéseg comme consultant de formation pour cadres. En 2019, il est nommé responsable du développement des partenariats, avant de devenir directeur délégué au développement et à l'innovation en 2022.

VERSPIEREN



Jean-Emmanuel Platel est nommé DSI du groupe familial de courtage en assurances Verspieren. Ce titulaire d'une maîtrise en informatique cumule près de 30 ans d'expérience dans l'informatique au sein du secteur de l'assurance. Il est passé par le Lloyd Continental et a poursuivi au sein du groupe Swiss Life lorsque ce dernier est devenu la maison-mère du courtier. Il a exercé des responsabilités dans les études informatiques en santé, prévoyance et IARD.

METESA



Nathalie Le Roux, ancienne Edhec, est nommée directrice générale de Metesa, spécialiste européen dans la maintenance des dispositifs médicaux. En 27 ans de carrière, elle est passée par Diagast comme responsable (2003) puis directrice marketing (2004) et directrice des ventes et du marketing (2007). Par la suite, elle rejoint Siemens Healthineers, d'abord au poste de responsable du marketing des services et de l'excellence commerciale (2011), avant de prendre la direction du commercial trois ans plus tard. Depuis 2022, elle assurait la direction marketing de Sofrigam.

HABITAT HAUTS-DE-FRANCE



Gérard Gavory est élu président du conseil de surveillance de l'acteur privé de l'immobilier social, le groupe HABITAT Hauts-de-France (30 000 logements, 350 salariés, 250 M€ de CA). Ce natif d'Hazebrouck de 68 ans a mené toute sa carrière dans la fonction publique. Il a par exemple occupé les postes de sous-préfet de Calais, puis de préfet de la Haute-Corse (2017), de la Manche (2019) et de la Vendée (2021).

BAKER TILLY



Maxime Gallet est nommé responsable du bureau de Lille (29 salariés) du groupe de conseil pluridisciplinaire Baker Tilly dont il était le directeur de mission depuis un an. Ce diplômé d'expertise comptable a débuté chez KPMG en 2005, puis rejoint Grant Thornton dix ans plus tard pour piloter des missions à dominante Économie Sociale et Solidaire. De son côté, **Vincent Bailly**



devient responsable associé du bureau de Saint-André-Lez-Lille (49 salariés). Après 4 ans en audit légal à ses débuts, il rejoint le cabinet d'expert comptable Corex en 1995 dont il sera nommé associé en 2001. Il en prendra la présidence en 2024.



Enfin, **Samuel Tytgat**, également associé, prend la tête du bureau de Valenciennes (21 salariés). Il a fondé en 2005 le cabinet S. Tytgat & Associés, spécialisé dans l'accompagnement des dossiers internationaux et transfrontaliers, entre la France et la Belgique. En parallèle, il préside depuis 2008 la Commission internationale et transfrontalière de l'Ordre des experts-comptables des Hauts-de-France.

CRIEL NORD PICARDIE ARDENNES



Patrick Meunier prend la direction du Centre Régional Interprofessionnel de l'Economie laitière (CRIEL). Cet ingénieur en agriculture et agro-économie évolue depuis 24 ans dans la filière laitière. En 2002, il débute comme conseiller chez Sodiaal. Après une année en tant que journaliste au sein du Dairy Magazine spécialisé dans la production laitière moderne, il revient chez Sodiaal en tant que responsable relations producteurs à Auxerre en Bourgogne (2008). Cinq ans plus tard, il devient représentant technico-commercial chez Aveve Biochem à Arques, puis directeur de la FDSEA du Nord en 2016. Par la suite, il rejoint Ingredia pour y occuper le poste de directeur projet coopératif (2018). Depuis 2025, il était chargé de mission à la fédération nationale des producteurs de lait (FNPL).

ORANGE NORD

Antoine Blanc est le nouveau directeur d'Orange Nord. Après quelques années au



développement commercial d'entreprises du secteur de l'Internet et des services mobiles, il rejoint le groupe Orange, à La Réunion, en 2005 comme chef de projet marketing pour accompagner le lancement de la 3G. De retour dans l'Hexagone, il gravit les échelons jusqu'à devenir directeur performance distribution Île-de-France en 2017, puis dans le Nord dès 2019. Depuis deux ans, il était directeur clients Grand Nord-Est du groupe.

Conjoncture : le moral des acteurs économiques vacille

Les Rencontres régionales de l'économie se sont tenues le 6 octobre à la Chambre des métiers. La situation se dégrade clairement, sans perspective de rebond rapide. Toutefois, le tissu économique montre des signes forts d'adaptation.

« *Il n'y a plus de trésorerie, il n'y a plus de bénéfice, il n'y a plus de moral* ». Laurent Rigaud, président de la Chambre des métiers et de l'artisanat a lancé de cette manière pour le moins alarmiste, et par vidéo interposée, les Rencontres régionales de l'économie. Un temps de partage sur l'analyse de la situation entre la Banque de France et les trois chambres consulaires. L'artisanat affiche le constat le plus rude. Emilie Defer, responsable du service Etudes et Prospective à la Chambre des Métiers, pointe des indicateurs imparables : 54% des artisans (enquête portant sur 1 452 répondants) ont constaté un recul d'activité au troisième trimestre et 61% relèvent une dégradation de leur trésorerie. Ce ratio monte même à 70% auprès des artisans alimentaire, du jamais vu. « *Ca fait six ans qu'on voit que ça va de mal en pis* », commente-t-elle, pointant les différentes crises traversées, entre crise sanitaire, crise énergétique avec la guerre en Ukraine, inflation des matières premières, ralentissement de la consommation, parmi d'autres. Résultat, un tissu artisanal fragilisé : 22% déclarent craindre un dépôt de bilan ou une procédure individuelle. Les trois premiers sujets de préoccupation mis en avant aujourd'hui sont les coûts des matières premières, ceux de l'énergie et l'évolution de la demande. Emilie Defer souligne néanmoins que ce contexte s'accompagne d'une numérisation croissante du secteur (37% des artisans ont désormais leur site web) et de la pénétration forte de l'IA. Plus difficile en revanche de s'adapter à la flambée de l'énergie, qui vient peser sur les marges pour la moitié d'entre eux, même s'ils sont autant à diminuer leur consommation. Un petit tiers a passé des hausses de prix pour compenser.

CE QUI A LE PLUS CHANGÉ SELON NOS DIRIGEANTS DEPUIS 2020



Source : CCIR

INVESTISSEMENT À L'ARRÊT

La CCI Hauts-de-France tire des constats similaires pour certains comme une dégradation des trésoreries et le choc énergétique. Plus grave dans la durée, le coup d'arrêt des investissements. 82% des entreprises interrogées n'ont plus de projet d'investissement tandis que les recrutements ralentissent aussi. Son président Philippe Hourdain juge « *qu'il y a un manque de repère. On parlait jusque là de polycrise, aujourd'hui les chocs arrivent tous en même temps* ». Et pourtant, l'enquête conduite de son côté par la CCI fait apparaître un tiercé de tête différent des préoccupations des chefs d'entreprises. Ce qui arrive en haut du podium est l'évolution du comportement de clients et des consommateurs (58%) devant l'inflation (52%) et seulement en troisième place les coûts énergétiques (47%). « *Tous les anciens repères sont en train de voler en éclats. Les entreprises doivent absolument s'adapter* », décode Grégory Stanislawski, directeur des études à la CCI. Les dirigeants relèvent en outre un contexte beaucoup plus difficile à lire, un environnement de marché plus contraint (35%), plus imprévisible (27%) et plus concurrentiel (20%).



Conjoncture de l'artisanat au T3

52% des artisans ont constaté une baisse de leur activité

54% ont constaté une baisse de leur chiffre d'affaires

61% constatent une trésorerie dégradée

Dont 70% parmi les artisans alimentaires

Source : CMA

DES DIRIGEANTS RÉSILIENTS

94% des entreprises ont engagé au moins une adaptation

- Nouveaux marchés **64%**
- Nouvelle organisation du travail **59%**
- Nouveaux fournisseurs **55%**
- Nouveaux produits ou services **53%**
- Développement numérique **52%**

Source : CCIR

On relèvera pour l'anecdote qu'ils sont tout de même 3% de très optimistes à évoquer un environnement plus porteur. Mais la ligne générale est claire : *«Aujourd'hui la confiance des chefs d'entreprise n'est pas au rendez-vous, celle des consommateurs non plus »*, traduit Stéphane Martinat, directeur régional de la Banque de France.

Le monde agricole n'est pas à la fête non plus à la suite d'une campagne marquée par une canicule et une sécheresse carabinées, qui ont dégradé les rendements, et pire, fait apparaître de nouveaux nuisibles (des charançons qui ont détruit pas moins de 20 000 ha de betteraves!). Le secteur subit en outre les hausses de prix des intrants alors que les prix agricoles demeurent stables, créant automatiquement un dangereux effet ciseau.

ESPRIT ENTREPRENEURIAL

Face à tous ces coups et cette insécurité permanente, artisans, chefs d'entreprise et agriculteurs ne restent pas immobiles. La CCI se console en relevant que 94% des chefs d'entreprises interrogées disent avoir engagé au moins une transformation, mais aussi en relevant le niveau toujours élevé de créations d'entreprises, même si ce sont beaucoup de micro-entreprises. Pour Philippe Hourdain, cela reflète néanmoins un état d'esprit entrepreneurial incontestable.La CCI note aussi l'adoption de plus en plus massive de l'IA, par 62% de nos entreprises (légèrement en deça de la moyenne nationale de 67%, source Banque de France), dont près des deux tiers à des fins commerciales et administratives.

Il reste des hypothèques peu évoquées lors de ces rencontres de l'économie et pourtant à l'impact potentiellement considérable, à savoir les échéances électorales nationales d'un côté, et la banqueroute des finances publiques accompagnée de l'envolée des taux d'intérêt. Autant d'épées de Damoclès lourdes et menaçantes sur le court terme de notre tissu économique comme sur celui des Français. On relèvera que cette enquête précédait les graves débordements et pillages du 17 octobre, qui n'ont évidemment pas pu améliorer l'état d'esprit des chefs d'entreprises depuis ■

Emeutes urbaines : un traumatisme au-delà des stigmates physiques

LILLE. Outre les victimes directes, tous les commerçants craignent les répercussions des pillages sur la période commerciale cruciale d'avant Noël.

Contrairement à Limoges, Lille a évité l'incendie de son Hôtel de Ville, en marge des manifestations d'ampleur du 17 octobre. La mairie n'a été que légèrement endommagée. Le centre a, lui, fait l'objet de scènes plus chaotiques avec des magasins dévastés par 2 000 casseurs selon la Préfecture. Soit 83 commerces attaqués, dont 25 intégralement pillés. Parmi eux, citons Agatha, Normal, Orange, Apple Store ou la boutique officielle du LOSC. Deux commerces ont même été incendiés, le McDo de la Grand-Place et Le Coin des Barons, rue de Béthune. Un collectif de commerçants lillois s'est rapidement mis en place pour lancer une pétition d'alerte, qui avait déjà réuni plus de 9 000 signatures en trois jours. *« Stop à la casse, oui à la solidarité. Protégeons nos commerces à Lille »*, proclame le texte. Le reste de la région a été plutôt épargné, hormis quelques vitrines défoncées à Valenciennes et Amiens notamment. A la suite des débordements, plusieurs périmètres de quatre communes du Nord avaient été placées sous couvre-feu partiel, Lille, Wattignies, Denain et Douai. L'inquiétude monte sur la saison commerciale d'avant Noël et le black friday, alors que la situation des commerçants est déjà très difficile.



La CCI Hauts-de-France a mis en place un plan d'urgence, pour apporter un soutien psychologique et opérationnel, à travers des conseillers mobilisés pour évaluer les dégâts et les pertes d'activité. La Chambre a institué un guichet d'assistance pour accompagner les commerçants dans leurs démarches notamment auprès des assurances. Son président Philippe Hourdain s'est ému de ces événements qui arrivent sur un tissu commercial déjà fragilisé. *«On se bat pour l'attractivité du territoire, pour que les entreprises s'en sortent et on détruit le centre de Lille… »* , a t-il déploré, se disant « *écœuré* ».

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat a de son côté activé un fonds de solidarité d'urgence pour couvrir des besoins de trésorerie limités, notamment pour sécuriser les locaux ou racheter du matériel de première nécessité. Elle a également mis en place un numéro d'accompagnement unique, le 3006.

Le conseil régional a lui aussi déclenché une batterie de mesures en lien avec l'Etat en soutien aux victimes ■

La Banque de France plutôt rassurante

La note de conjoncture de la Banque de France publiée avant les événements, portant sur le mois de septembre, apporte un regard plutôt rassurant sur l'activité économique régionale. Elle relevait une situation globalement stable pour l'industrie, avec des situations disparates : belle montée en cadence pour l'automobile et tendance favorable pour le matériel de transport (ferroviaire), la métallurgie, le textile-habillement ou encore l'agroalimentaire. En revanche, la chimie, les produits métalliques, le bois-papier-imprimerie ou la plasturgie voient leur production reculer. De manière générale, les dirigeants font néanmoins état de carnets de commande *« très en-dessous des attentes »*. Le secteur des services est lui en légère décrue, notamment dans le secteur de la restauration, les entreprises juridiques, de gestion, d'architecture et d'ingénierie. Seul l'intérim progresse. Les prévisions sur octobre (avant les émeutes) paraissaient légèrement plus optimistes avec *« une demande plus allante »*. Enfin, l'activité a bien tenu dans le bâtiment, tirée par le second œuvre. En revanche les carnets de commande demeurent dégarnis tant dans le gros œuvre que le second œuvre.

1 AN
69€

éco 121

La référence de l'info éco dans les Hauts-de-France

- L'actu éco des Hauts-de-France à 360°
- Une information sûre, sérieuse et indépendante
- Une connaissance en profondeur de l'économie régionale
- La parole donnée aux acteurs de la vie économique

Retrouvez-nous chaque mois, mais aussi en fil continu sur notre site web www.eco121.fr

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE SUR WWW.ECO121.FR !

ou au 03 55 33 21 05

Bulletin d'abonnement



OUI, je m'abonne au magazine Éco121 pour une durée de :

- ○ **1 an** (10 n°) au prix de **69€**
- ○ **2 ans** (20 n°) au prix de **109€**

+ **Abonnement multiple :** nous consulter (Tél. 03 55 33 21 05)

Réglement

- ○ **Par chèque :** à l'ordre d'**Ecopresse**
- ○ **Par virement : Banque Caisse d'Epargne LILLE - IBAN : FR76 1627 5006 0008 0003 5417 520**

NOM PRÉNOM

SOCIÉTÉ / ORGANISATION

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE TÉL.

E-MAIL

éco 121

ECOPRESSE - PARC RIVÉO
380 RUE DE LILLE
59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE



Logiciels industriels

Avec sa levée à 3 M€, **Koddex** embarque la licorne Exotec

Il n'y a pas plus bel exemple pour décrire toute la puissance et l'importance d'un réseau pour une start up, surtout lorsque les fonds viennent à manquer auprès de véhicules d'investissement.
La société lilloise Koddex, née en 2024, vient de boucler une opération stratégique pour son développement. Celle qui développe une plateforme de modélisation de systèmes industriels complexes vient de réaliser un tour de table à hauteur de 3 M€, mené par le fonds d'investissement Breega, et avec la participation d'Exotec.
La licorne industrielle, à la tête de systèmes logistiques robotisés à Wasquehal, n'est autre que l'ancien employeur de Stéphane Dicostanzo, dirigeant fondateur de Koddex. Après un passage chez Kiabi, Decathlon puis Leroy Merlin, l'entrepreneur de 40 ans a été ingénieur logiciel d'Exotec. *« La conception de produits industriels est devenue multidisciplinaire. Elle associe mécanique, électronique, intelligence artificielle… Mais les ingénieurs continuent d'utiliser un tas d'outils encore largement cloisonnés »*, observe-t-il. De cette difficulté, rencontrée chez Exotec, est née l'idée de créer Koddex.

RÉDUIRE LES ERREURS

La start up ambitionne d'offrir aux équipes d'ingénierie d'entreprises industrielles un environnement de travail unique où toutes les informations d'un produit (composants, tests, documents, versions de développement, opérations de maintenance…) sont réalisées, traçables et exploitables. *« L'objectif est de réduire les erreurs tout au long du cycle de vie des produits. Tout en fluidifiant les collaborations entre les collaborations entre les équipes mécaniques, les développeurs, les équipes qualité et les responsables de la certification, par exemple »*, déroule Stéphane Dicostanzo.
La solution de sa société promet une réduction de 30% des dépenses liées à certains outils informatiques, principalement aux logiciels de coordination et de gestion de projet. Koddex pourrait aussi diviser par deux le temps consacré aux tâches administratives comme la préparation de dossier de certification d'un produit.
La jeune pousse cible des entreprises, de 200 à 500 salariés, de l'énergie, du médical, de la défense, du spatial, de l'aéronautique ou bien…de la robotique.

RÉFÉRENCE EUROPÉENNE

En accueillant Exotec, l'un de ses premiers clients, Koddex s'assure un terrain de jeu grandeur nature pour accélérer le développement de sa plateforme. Celle-ci a été entièrement déployée chez Exotec cet été et est utilisée par près d'un millier de salariés. Outre le renforcement de son outil, l'entreprise de Stéphane Dicostanzo, qui emploie une dizaine de personnes, lorgne le recrutement de cinq salariés l'an prochain et un lancement commercial en Europe, tout en poursuivant ses efforts dans l'Hexagone. *« On veut s'imposer comme le système d'exploitation européen de référence »*, assure le dirigeant. Il poursuit : *« L'Europe dispose d'entreprises industrielles et d'ingénieurs parmi les meilleurs au monde. Elle doit désormais se doter d'infrastructures logicielles capables de soutenir cette excellence. »*
Par ailleurs, Koddex vient de rejoindre pour six mois The Square, le nouveau programme d'accélération d'EuraTechnologies, pour soutenir sa structuration et son éventuel changement d'échelle ■

Emballages recyclables :
Clap de fin pour Daurema

Les défaillances d'entreprises régionales prometteuses s'intensifient. Début octobre, la spécialiste des emballages en cellulose entièrement recyclables Daurema a été placée en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Lille Métropole. Selon ce dernier, la société de Frédéric Salomon employait 10 personnes à Wattrelos pour 728 K€ de chiffre d'affaires. Au sein de son usine, Daurema fabriquait chaque année 30 millions de barquettes alternatives au plastique, commercialisées principalement auprès de producteurs et distributeurs de fruits et légumes. L'entreprise avait été fondée à Neuville-en-Ferrain en 2021. L'année suivante, elle avait levé 4 M€, puis 1,35 M€ en 2024 auprès de business angels et d'IRD Invest, partenaire historique.



Sur Linkedin, le cofondateur de la start up Frédéric Salomon a commenté cette triste issue par le post suivant : *« Clap de fin pour Daurema. Après 6 années intenses, l'aventure de Daurema prend malheureusement fin. Il est peut-être encore un peu tôt pour des solutions d'emballages en fibres moulées mais je reste persuadé que cette technologie a un bel avenir devant elle.*

Cependant, il faut bien l'avouer, créer une usine ex nihilo en France de nos jours est un vrai chemin de croix, mais c'est tout de même une fierté d'avoir pu appréhender et maîtriser une nouvelle technologie, un nouveau marché, d'avoir offert un emploi à 12 personnes et d'avoir exporté plus de la moitié de nos productions. Je ne remercierai jamais assez tous ceux qui nous ont fait confiance, clients, salariés, fournisseurs, investisseurs et tous ceux que j'oublie sûrement. »

EN BREF

1,5 M€



C'est le montant que vient de lever WheelMove auprès de plusieurs investisseurs dont Rives Croissance (filiale de la Banque Populaire Rives de Paris) et Bpifrance.

Basée à Venette dans l'Oise, la société fondée l'an dernier par les ingénieurs Kévin Surbled et Amaury Dupas a mis au point Ze One, une roue motorisée qui permet de transformer un fauteuil roulant manuel en fauteuil tout-terrain à assistance électrique. Avec les fonds, WheelMove entend passer de la production en série à celle de grande échelle et le recrutement de quatre personnes d'ici à la fin de l'année. Notamment en prévision de son lancement commercial cet automne, auprès des revendeurs de matériel médical en France, avant d'attaquer l'Europe dans un second temps, puis les Etats-Unis à horizon deux ans. WheelMove est incubée à Eurasanté et Eurasenior en région, ainsi qu'au Handilab à Saint-Denis en Île-de-France.

Vekia bascule en redressement

Les difficultés se poursuivent pour Vekia, éditeur de logiciels dédiés à la gestion, boostée à l'IA, des approvisionnements. L'entreprise lilloise, fondée en 2008, vient en effet d'être placée en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Lille Métropole. Soit tout juste trois ans après son placement sous sauvegarde. La société de Manuel Davy, par ailleurs président de la Cité de l'IA, emploie 13 salariés pour 1,15 M€ de chiffre d'affaires selon le tribunal. Qui fait état également d'un passif à hauteur d'un peu plus de 283 K€.
Vekia avait levé 12 M€ en 2017 auprès de Serena Capital, Bpifrance et de ses actionnaires historiques, Pléïade Venture, Caphorn et ZTP. Avant de décrocher près de 2 M€ de plus auprès de Bpifrance l'année suivante. En 2019, Vekia citait Leroy Merlin, Mr Bricolage ou encore Orange comme utilisateurs de sa solution.

Save the dates !

10 novembre - 18h30
SOIRÉE DES LAURÉATS DU RÉSEAU ENTREPRENDRE HAINAUT
A la patinoire Valigloo, Marly

12 novembre - 9h
MICROSOFT GENAI STUDIO TOUR À EURATECHNOLOGIES
Étape à Lille pour une matinée dédiée à l'IA et aux startups avec Microsoft et son partenaire Be-Cloud. Un événement pensé pour les fondateurs, les CTO et les acteurs de l'écosystème des startups. L'occasion de découvrir le programme d'accélération de Microsoft France, dédié aux start up françaises de l'IA, hébergé à STATION F. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 1er décembre.

19 novembre - 9h
FRENCH TECH CENTRAL DAY 2026 : FINANCEMENT, IA ET OPPORTUNITÉS POUR LES START UP
A French Tech Lille, 211 allée Marie Léonie Vanhoutte

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE SE TEND AUSSI DANS **LA FILIÈRE SANTÉ**

RÉGION. Les difficultés d'accès aux financements publics comme privés, en particulier pour les jeunes entreprises, conduisent Eurasanté à faire preuve d'adaptabilité.



©BamBam Productions



HORIBA INJECTE PRÈS DE 20 M€

Présent en région depuis 2021, le groupe japonais conçoit des instruments et systèmes de mesure et d'analyse pour les secteurs de la santé, l'énergie ou encore la mobilité. Avec le soutien de l'Etat (2 M€) et de la Région Hauts-de-France (4 M€), Horiba prévoit d'investir 19,5 M€ pour développer SpectrAI. Une technologie, dopée à l'intelligence artificielle, capable d'offrir à l'industrie pharmaceutique mondiale un contrôle qualité d'échantillon moléculaire plus rapide et non destructif. Cet investissement s'accompagne de la création de 150 emplois dans les cinq ans sur le parc Eurasanté, en complément des 250 déjà présents.

Le climat économique délétère continue de peser sur les entreprises régionales, « *et en particulier sur celles de la filière santé* », regrette Didier Delmotte, président du GIE Eurasanté. Déjà en début d'année, en se basant sur son bilan d'activité 2025, l'agence de développement économique de la filière santé-nutrition régionale partageait ses craintes quant à la survie de *« projets, même très prometteurs »*, faute de financements. Ces inquiétudes n'ont pas tardé à devenir une triste réalité. Après la dissolution de Laelaps Therapeutics qui s'était spécialisée dans le développement d'anticorps et protéines thérapeutiques sur le parc Eurasanté à Loos, le tribunal de commerce de Lille Métropole a prononcé fin février la liquidation judiciaire de ReverTech. La société avait mis au point des prothèses intestinales alternatives aux poches de stomie. *« Une solution vraiment utile »*, d'après Etienne Vervaecke, Dg d'Eurasanté, mais qui prend fin six ans après sa création.

Depuis fin septembre, au tour d'InBrain Pharma d'être placée en sursis. La biotech fondée en 2018 est à la pointe de traitements innovants de maladies neurodégénératives, principalement celle de Parkinson au stade avancé. Alors qu'elle misait gros sur un financement de plusieurs millions d'euros pour passer en phase industrielle, et poursuivre ses essais cliniques notamment aux Etats-Unis, l'abandon de son partenaire industriel pressenti a poussé la société vers le redressement judiciaire.

FINANCEMENT CONTRAINT

Le taux de survie des entreprises à cinq ans était de 85%, rappelle Etienne Vervaecke. Mais *« cette année, la sinistralité est en hausse, entre 15 et 20% »*. Le financement privé comme public est restreint. Côté start up, les levées de fonds continuent de se raréfier, surtout en phase d'amorçage. Celles allouées par Bpifrance ont été divisées par deux depuis 2023. *« Il n'y aura pas d'amélioration en 2027. Et ce n'est pas non plus certain pour l'année suivante »*, prévient le patron d'Eurasanté. Qui nuance toutefois en citant quelques réussites au sein de la filière. A l'instar de Lifebloom (fauteuil-exosquelette hybride) qui a levé 8 M€ cette année, suivi d'Axomove (rééducation numérique) avec ses 4 M€.

Quoi qu'il en soit, l'agence a décidé d'agir et de s'adapter. Elle consacre désormais davantage de temps, et de moyens, à l'accompagnement d'entreprises « *déjà implantées* » et à la reprise d'entreprises pour « *sauver l'emploi et les innovations* ». Eurasanté mise sur la force de son écosystème pour aider ses protégées à trouver des partenaires industriels stratégiques, à lever des fonds ou encore à renforcer leur direction. En parallèle, la structure réduit la voilure depuis deux ans au niveau des jeunes sociétés accompagnées. Désormais, elle soutient un peu plus de 110 projets, contre 160 auparavant. *« Cette décision était nécessaire et ne sera pas remise en cause dans les 2-3 ans »*, confie Etienne Vervaecke.

NOUVEAUX PROGRAMMES

Des cohortes resserrées donc, mais qui profitent d'une nouvelle offre d'incubation, se voulant flexible et adaptée à chaque étape du développement des entreprises. Sous la bannière « Incubation 360° by Eurasanté », cette dernière a créé quatre programmes complémentaires : we.pulse pour l'aide à la structuration de projet ; we.start pour les sociétés en quête de leurs premiers revenus ou financements ; we.boost pour celles qui doivent accélérer leur développement ; enfin we.rise pour aider les plus matures à changer d'échelle.

Changement aussi au niveau du parc Eurasanté, occupé par 210 entreprises et plus de 3 000 salariés. L'évolution se poursuit avec des extensions et des installations. Le HUB, inauguré en janvier 2025, est un franc succès. Le bâtiment affiche un taux de remplissage de 92%. Un objectif initialement fixé pour 2027. Eurasanté complétera prochainement son parcours résidentiel avec Catalyse, un bâtiment de 6 000 m2 dédié aux biotech et medtech en recherche de surfaces plus importantes et plus adaptées techniquement à leur activité (R&D, labo, espaces de productions pilotes…). Il devrait être livré en 2029.

Pour cette fin d'année, Etienne Vervaecke se veut optimiste. Malgré les difficultés, *« la filière santé reste saine et sera créatrice nette d'emplois »*. Boostée par un atout de taille : sa recherche académique. Qui, une nouvelle fois, a prouvé tout son dynamisme ces derniers mois. Avec, entre autres, 29 projets (dont 21 de biologie-santé) financés dans le cadre de l'appel à projets générique de l'ANR. Du jamais vu, selon Etienne Vervaecke

Julie Kiavué

EN CROISSANCE, **LILLE GRAND PALAIS** RENOUE AVEC LA RENTABILITÉ

LILLE. L'équipement d'événementiel a vu son chiffre d'affaires progresser sur la dernière saison, tout comme son résultat net, à nouveau dans le vert. De quoi poursuivre son plan de développement Odyssée 2030.

Dans un contexte toujours tendu pour l'événementiel, Lille Grand Palais affiche une belle dynamique. Le centre de congrès, d'expositions et de spectacles grâce à son Zénith clôture son exercice 2025-2026 en croissance de 2,7%. Son chiffre d'affaires atteint ainsi 24,7 M€ avec près d'1 million de visiteurs. Dans le détail, 370 000 personnes se sont rendues à Lille Grand Palais (+7,6% sur un an) et 606 000 au Zénith (+16,5%). Ces douze derniers mois, elles ont assisté à 320 événements.

Autre bonne nouvelle : le résultat net de l'équipement lillois redevient bénéficiaire à 538 K€. *« Nous étions dans le rouge sur l'exercice 2024-2025. Il y a eu la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024 qui a impacté notre chiffre d'affaires corporate, puis l'événement, très coûteux, Lille Horse Event que nous n'organiserons plus pour cette raison budgétaire, et enfin l'investissement réalisé pour les 30 ans de Lille Grand Palais »*, justifie Caroline Souppart, Dg depuis un an. *« Nous étions déficitaires de quelques dizaines de milliers d'euros. Ce qui n'est pas non plus énorme »*, complète le président Franck Hanoh, par ailleurs adjoint au commerce à la Ville de Lille.



Lille Grand Palais investit 4,5 M€ dans un nouveau parking R+3 de 110 places dédié aux exposants et organisateurs d'événements. Situé à l'arrière du bâtiment, sa construction se tiendra entre mars 2027 et le premier trimestre 2028. Un projet *« qui pèsera sur le chiffre d'affaires 2026-27 »*, prévient la direction.

Il poursuit : *« Lille Grand Palais est un équipement qui rayonne. Sa performance ne se mesure pas uniquement à son chiffre d'affaires, mais aussi aux retombées qu'il génère pour l'attractivité et le tourisme dans la métropole »*. Le centre de congrès induit 51 M€ dans le territoire, dont 40 M€ dans l'hôtellerie, la restauration ou bien les commerces. D'où l'importance de poursuivre le plan stratégique Odyssée 2030 mis en œuvre depuis un an. Caroline Souppart entend par exemple renforcer *« la conquête de nouveaux marchés »*, soit l'accueil d'événements inédits, notamment internationaux, ou encore poursuivre l'exportation d'événements propriétaires. A l'instar de Lille Art Up décliné à Grenoble l'an dernier. Dans le viseur de la Dg : les 25 M€ de chiffre d'affaires d'ici à 2030. Lille Grand Palais emploie 90 salariés et génère environ 400 emplois directs et indirects ■ **J.K.**

STADE PIERRE MAUROY : LE LOSC VA SUCCÉDER À ELISA

VILLENEUVE-D'ASCQ. L'exploitant historique du grand stade, filiale d'Eiffage, va passer la main au LOSC.

Spectaculaire doublé pour le LOSC ! Le club de foot lillois sort à la fois d'un lourd contentieux financier de trois ans avec la MEL, propriétaire du Décathlon Arena, et prend en main l'exploitation commerciale et technique du stade. C'est dans le cadre d'un accord tripartite avec la MEL et Elisa, filiale d'Eiffage et actuelle exploitante du stade Pierre Mauroy Decathlon Arena, que le LOSC, actuel club résident, va changer radicalement de rôle. Le club des Dogues va en effet à la fois solder un différend avec la MEL ayant entraîné trois ans de loyer impayé, soit un montant de 24 M€, et racheter les parts d'Elisa pour prendre le contrôle de l'exploitation commerciale et technique de cet équipement majeur de la métropole lilloise. Le LOSC exploitera le stade à travers une nouvelle structure baptisée Lille Arena SAS Opération Leda. Au terme du partenariat public-privé de 31 ans signé entre Eiffage et la MEL, Elisa avait le droit d'exploiter le stade jusqu'en 2043. Le montant de cette opération n'est pas dévoilé, mais notre confrère L'Equipe évoque *« plusieurs dizaines de millions d'euros »*. Une séance plénière de la MEL a validé l'accord le 9 octobre. *« Nous sortons de ce contentieux par le haut, dans l'intérêt de la MEL et de l'avenir de la Décathlon Arena. (...) C'est un accord équilibré qui permet de tourner la page du contentieux tout en sécurisant l'avenir du stade »*, s'est félicité Eric Skyronka, président de la MEL.



Le LOSC peut se permettre ce pari financièrement lourd du fait d'une gestion très efficace qui en fait un des clubs les plus rentables de L1.

L'an dernier, il aura dégagé un résultat de 82 M€ pour un chiffre d'affaires de 158 M€ (source Pappers). Il lui faudra toutefois montrer des expertises nouvelles pour porter une activité événementielle dans une période difficile, d'autant qu'Elisa n'avait pas vraiment réussi à trouver l'équilibre : en 2025, la société avait dégagé une perte de 4,2 M€ pour un chiffre d'affaires de 31,8 M€ (même source), et aura cumulé 24 M€ de pertes en quatre ans ■ **François Prillieux**

21E CONFÉRENCE DES VILLES PORTUAIRES

«LE COMMERCE MONDIAL NE VA PAS S'ARRÊTER DEMAIN !»

Après New York, Dunkerque accueille du 3 au 6 novembre la Conférence mondiale des Villes Portuaires. En amont, Eco121 a interrogé Maurice Georges, président du directoire du Grand Port Maritime de Dunkerque, et Bruno Delsalle, directeur général de l'AIVP.



©AIVP



©GPMD

Quels enjeux sous-tendent cette rencontre internationale ?

Bruno Delsalle. On a choisi comme fil rouge la notion de partage, des connaissances, des enjeux du foncier, des responsabilités, de la vision. On est vraiment sur le faire ensemble. Le monde est à un point de bascule, beaucoup plus difficile à lire, fluctuant, où tout acteur économique peut se trouver en position de subir. Beaucoup de chemins s'ouvrent aussi. La géopolitique mondiale fait qu'il faut s'adapter.

Précisément, la mondialisation montre ses limites. Y a-t-il une inquiétude existentielle du côté des acteurs portuaires ?

Certes, des lignes maritimes se réorganisent, des escales acquises peuvent très vite changer de destination, des armateurs sont confrontés à cette instabilité et vont devoir réfléchir à privilégier des routes sûres, avec différents scénarios, en fonction de la géopolitique mondiale. Mais le port restera toujours le point focal d'interface entre la terre et la mer. Le commerce mondial ne va pas s'arrêter demain.

Cette rencontre à Dunkerque apparaît comme une forme de reconnaissance de votre rôle de laboratoire...

Maurice Georges. Dunkerque est un laboratoire depuis assez longtemps. On fête les 60 ans du port cette année, c'était une grande phase de reconstruction de la France. On a déjà été le laboratoire d'une vision plus large concertée entre la France, l'Etat, et le territoire. C'est aussi l'époque de la création de la CUD, du Grand Port Maritime, d'investissements majeurs dans l'industrie sidérurgique bord à quai, l'extension du port avec l'achat de milliers d'hectares. Il y a ici une vraie tradition de laboratoire, de développement conjoint. Aujourd'hui, on vit une phase très active de développement orientée vers la décarbonation, mais avec une vraie demande des citoyens d'une meilleure prise en compte des usages. Ils ne se contentent plus de l'idée que les conséquences du développement industriel sont un mal nécessaire.

Vous voulez parler d'acceptabilité par rapport à cette concentration phénoménale d'investissements ?

M.G. L'acceptabilité est un terme dépassé. La question, c'est l'attractivité bien comprise : le citoyen qui comprend la nécessité de l'activité économique qui crée de la richesse, et de l'autre le monde économique pour qui l'attractivité citoyenne est nécessaire pour les enjeux du bien vivre ensemble, du logement, du cadre de vie, de l'emploi.

L'histoire des relations ports-collectivités a pu être conflictuelle dans le passé. Aujourd'hui ce binôme fonctionne-t-il bien ?

M.G. Très souvent, les enjeux dépassent l'échelon de la ville. Le port irrigue tout un territoire, un hinterland, parfois très lointain. A Dunkerque, nous sommes au cœur des échanges du Nord de l'Europe. Il est important de ne pas avoir une vision réductrice. Sur la Côte d'Opale, nous avons trois grands ports, Dunkerque, Calais et Boulogne. Le développement conjoint s'opère aussi au sein du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale présidé par Patrice Vergriete. Ce qui montre bien que les enjeux sont au-delà du cadre de la ville portuaire.

BD. Les choses ont bien évolué depuis 35 ans. La notion d'hinterland est beaucoup plus fluctuante et difficile à définir, mais la réflexion doit être à ce niveau là.

Votre Conférence se penche sur les enjeux à horizon 2050. Quels sont-ils ?

MG. Je ne vais pas dire que 2050, c'est du court terme, mais quand même... Les enjeux d'adaptation au changement climatique, c'est au moins 2100. Quand on fait de grands développements industriels et d'infrastructures, ce sont des contrats de long terme à 60-70 ans, à l'exemple des futurs EPR2. Je vois plus 2050 comme un point d'étape, avec ce qu'on sait de la criticité sur l'adaptation au changement climatique, ou d'effectivité des politique du zéro carbone à cette échéance. ■ **Recueilli par O.D.**

LE RONSSOY : UN PROJET ÉOLIEN ALIMENTÉ AU FINANCEMENT PARTICIPATIF

Il y a quelques semaines, les travaux du futur parc éolien du Ronssoy-Lempire, à la frontière de la Somme et de l'Aisne ont commencé. Le projet comptera huit éoliennes pour une puissance totale de 33,6 MW. Chacune sera dotée d'une puissance de 4,2 MW et atteindra 165 mètres de haut. Le producteur d'énergie éolienne et solaire WPD a souhaité associer les habitants des communes de Ronssoy et Lempire au projet via une campagne de financement participatif. Lancée sur la plateforme Enerfip, cette dernière entend lever jusqu'à 300 K€. Si les délais sont respectés, le parc devrait entrer en service d'ici à la fin de l'été 2027.





© D.R.

LE BEAUVAISIS CONFIE À DALKIA SON FUTUR RÉSEAU DE CHALEUR



L'infrastructure vise à alimenter, en chauffage et en eau chaude, l'aéroport Paris-Beauvais, l'hôpital de Beauvais, des écoles, les bâtiments tertiaires et industriels ou encore des logements collectifs et individuels. La Communauté d'agglomération du Beauvaisis équipera prochainement les communes de Beauvais, Tillé et Allonne d'un réseau de chaleur dont la construction et l'exploitation a été confiée à Dalkia, filiale d'EDF. Cette dernière investira plus de 130 M€ avec le soutien de l'ADEME, dans le cadre du Fonds chaleur. Les travaux devraient commencer en 2027 pour une mise en service progressive jusqu'en 2031. Bas carbone grâce à un mix énergétique à 94% décarboné, le projet permettra d'éviter 33 000 tonnes de CO_2 par an.



Vilogia décroche 1,05 Md€ de la Banque des Territoires

Pour soutenir ses investissements prévus entre 2027 et 2029, le bailleur Vilogia annonce la signature d'une convention de financement avec la Banque des Territoires lors du Congrès HLM à Bordeaux. Cette convention repose sur le prêt d'1,05 Md€ pour financer les opérations de Vilogia et de ses filiales. 848 M€ de prêts devraient être mobilisés pour les projets de constructions et d'acquisitions et 201 M€ pour les travaux de réhabilitation. D'ici à 2029, le groupe de Villeneuve d'Ascq prévoit la construction de près de 5 200 logements sociaux dans les agglomérations de Lille, Paris, Lyon ou Marseille et près de 5 000 réhabilitations. Un programme nécessitant un investissement total de 1,493 Md€. En région, le bailleur gère 51 500 logements, dont 44 000 sur la MEL. Il emploie 1327 personnes pour 757M€ de chiffre d'affaires.

En photo : Philippe Remignon, président du directoire de Vilogia, et Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires. ©Vilogia

MARCQ-EN-BARŒUL : BELLA TERRA PREND VIE AU COEUR DE LA « SPORT VALLEY »

A la rentrée 2027, un nouveau lieu de vie mixte de quelque 16 500 m2 ouvrira Avenue des Olympiades à Marcq-en-Barœul. Porté par Nhood, pour le compte de l'investisseur Ceetrus, et Aventim, le programme Bella Terra vise une fréquentation toute la semaine. Avec des espaces de travail la journée, des activités sportives et de loisirs en dehors des horaires de travail et le week-end, ainsi qu'une offre de restauration le midi et le soir. Concernant l'architecture, *« les bâtiments dédiés aux loisirs reprennent les codes des fermes locales, avec des toitures en bois offrant une belle hauteur sous plafond. Tandis que les bâtiments tertiaires associent bois français et béton bas carbone »*, détaille Nhood, opérateur immobilier de la galaxie Mulliez. Qui indique que près d'un hectare d'espaces verts et plus de 1 000 arbres et arbustes d'essences locales viendront renforcer la biodiversité du site. Montant des travaux : 20 M€.

Peintures : AkzoNobel injecte 27 M€ dans l'Oise



Début 2025, le fabricant néerlandais de peintures annonçait un plan de sauvegarde de l'emploi portant sur une centaine de postes sur son site de Montataire dans l'Oise. Un an et demi plus tard, cette usine de 240 salariés, spécialisée dans la production de peintures décoratives à l'eau, vient de bénéficier d'une cure de jouvence à 27 M€. Cette unité active depuis 1947 est désormais dotée entre autres d'équipements automatisés de dernière génération, dont une ligne de conditionnement d'une capacité de 200L à la minute, d'un disperser capable de traiter jusqu'à 8 tonnes par heure de dioxyde de titane, composant essentiel des peintures. L'usine conçoit annuellement 40 millions de litres de peintures (commercialisés sous les marques Dulux-Valentine, Herbol et Sikkens) pour la France, la Belgique et les Pays-bas.

LA BISCUITERIE MÈRE POULARD SE DIVERSIFIE DANS LE SALÉ

Reprise il y a un an par Luc-Pierre Verquin, la marque iconique née au Mont-Saint-Michel en 1888 ouvre une nouvelle page de son histoire. Fin 2026, elle se lancera sur le marché des biscuits apéritifs (estimé à 2,3 Mds€) avec une gamme de sablés salés déclinés en 4 recettes. Cette nouvelle aventure démarrera dans les rayons de Système U, avant un déploiement national en GMS dès mars 2027. En parallèle, La Biscuiterie Mère Poulard dévoile un nouveau site de ventes en ligne avec lequel elle lorgne une quadruplement de ses ventes directes à horizon deux ans. La marque fait partie du groupe La Mère Poulard Gourmet qui réalise près de 40 M€ de chiffre d'affaires dans 65 pays avec 185 salariés.



Boulangerie : Vandemoortele s'étale sur l'Actiparc

Présent dans l'Arrageois depuis 1990 avec une usine à Monchy-le-Preux, le groupe belge Vandemoortele va renforcer ses positions en région. Également présent sur l'Actiparc à travers une unité construite en 2009, il réserve à cette dernière un investissement de 28 M€. Le groupe planifie une extension de plus de 6 000 m2 pour y installer une nouvelle ligne de production. Jusqu'alors spécialisée dans la fabrication de baguettes et autres pains (près d'un million par jour pour la grande distribution, les sandwicheries ou l'hôtellerie), l'usine sera en mesure de concevoir 20 000 tonnes de viennoiseries par an. Vandemoortele n'a pas encore communiqué sur la date de livraison de cette nouvelle ligne.



A ONNAING, ACTION INAUGURE UN ENTREPÔT XXL



Le bâtiment est le plus grand de l'Hexagone et le troisième d'Europe pour le géant néerlandais du hard-discount. Action a célébré mi-octobre l'ouverture de son centre de distribution de 80 000 m2 construit à Onnaing, près de Valenciennes. Il approvisionnera jusqu'à 290 magasins Action en France et en Belgique. A horizon deux ans, 1 000 emplois devraient être créés. Actuellement, 540 personnes y travaillent et gèrent le stockage, les expéditions et les retours. Un projet à 67 M€.

BRIEF

LES BRASSEURS CHERCHENT LA RECETTE GAGNANTE

Après deux années de repli, le marché de la bière en France s'est légèrement repris l'an dernier, en hausse de 0,9%. Pas de quoi sauter au plafond, mais une tendance enfin positive. Les acteurs sont sous contrainte du fait de l'inflation des matières premières d'un côté et des limites de pouvoir d'achat de l'autre, sans compter les difficultés structurelles de la restauration. Tous sont en quête de relais de croissance, de compétitivité et d'innovation.

Le grand gagnant de la période est le segment du sans alcool, en progression de 11,5% l'an dernier, vers lequel se tournent tous les acteurs, de Heineken à Castelain en passant par Noko. Ce marché n'est plus du tout marginal avec 6% des volumes.

Autre relais de croissance, le modèle brewpub ou taproom, qui conjugue microbrasserie et restauration, permettant d'abaisser fortement le point d'équilibre. Un modèle qui fait le succès depuis 40 ans du précurseur 3 Brasseurs.

Certains acteurs sont quant à eux en quête de masse critique afin d'amortir leurs charges fixes, à l'exemple de Heineken qui a finalisé sur sa brasserie de Marcq-en-Barœul une concentration spectaculaire d'investissements, après la fermeture de son site alsacien.

Le secteur demeure clairement résilient et offensif, à l'exemple de la brasserie Cambier, partie en fumée en 2024 et qui va redémarrer sa production à Croix, avec même une extension de son taproom et la création d'un musée.

Nous vous proposons une petite illustration à travers l'actualité brassicole régionale chez Noko, Heineken et 3 Brasseurs.

7,5 MILLIONS D'HECTOLITRES BRASSÉS EN RÉGION, SOIT UN TIERS DE LA PRODUCTION NATIONALE

2E RÉGION BRASSICOLE DE FRANCE

PRÈS DE **200 BRASSERIES**



NOKO INVESTIT 4 M€ POUR MONTER EN PRESSION

MERVILLE. La marque de kombucha, lancée par les fondateurs de l'Anosteké, met en bouteille son breuvage au sein d'une unité de 2 500 m2. Noko vise les 7 000 hectolitres cette année, avant d'atteindre la pleine capacité de 30 000 hectolitres à terme.

Quatre ans après sa création, Nord Kombucha — plus connue sous la marque Noko — franchit un nouveau cap industriel. La marque nordiste de boissons fermentées sans alcool vient d'inaugurer son unité de production à Merville, attenante à la Brasserie du Pays Flamand (Anosteké) où, jusqu'alors, les boissons Noko étaient conçues. Les deux entreprises ont été fondées par les entrepreneurs et amis d'enfance Mathieu Lesenne et Olivier Duthoit. L'outil industriel de Noko s'étend sur 2 500 m2 dont 1 700 m2 dédiés à la production et au conditionnement. Les quelques centaines de mètres carrés restants ont permis l'aménagement de bureaux et de zones de stockage.

Une ligne d'embouteillage flexible a été installée, offrant la possibilité de remplir jusqu'à 19 formats de contenants différents (12 formats de bouteilles et 5 de canettes). Noko s'est également dotée d'une machine de pointe permettant le contrôle de bouteilles réemployées. L'entreprise a noué un partenariat avec la nordiste Haut La Consigne, basée à Neuville-en-Ferrain, spécialiste du lavage de contenants réutilisables. *« Dans les prochaines années, l'objectif est d'atteindre dans nos flux deux tiers de bouteilles en réemploi »,* indique Olivier Duthoit. Avec Mathieu Lesenne, ils ont investi au global 4 M€. Soutenus par Bpifrance, Finorpa, la Caisse d'Epargne Hauts de France et le CIC.

DIVERSIFICATION

Noko a officiellement démarré son activité fin juin. L'entreprise compte actuellement cinq saveurs en catalogue, commercialisées dans ses boutiques, dans les Intermarché et Auchan de la région ainsi que dans le réseau cafés-hôtels-restaurants (CHR). Elle clôturera l'année à 7 000 hectolitres produits. Avant de monter progressivement à 8 000 hl l'an prochain puis à 10 000 hl en 2028. L'unité est dimensionnée pour atteindre une capacité maximale de 30 000 hectolitres par an. Une production équitablement partagée entre les différentes kombucha Noko et l'activité de sous-traitance. Ginger beer, kéfir, thé glacé, tisanes pétillantes, limonades… l'entreprise formule une multitude de recettes et conditionne des boissons alternatives, toujours sans alcool, pour le compte d'une dizaine de clients. Parmi lesquels figurent l'expert de la consigne Le Fourgon, pour ses boissons Le Bon Kombucha et Le Bon Thé glacé, Hank Distribution ou encore l'enseigne O'tera pour son kombucha mangue-passion.

> "L'OBJECTIF EST D'ATTEINDRE DANS NOS FLUX DEUX TIERS DE BOUTEILLES EN RÉEMPLOI"
> **OLIVIER DUTHOIT**

Noko emploie cinq personnes. L'essor du marché, et l'augmentation de la production, devrait pousser les effectifs à une dizaine de personnes une fois la pleine capacité et le rythme de croisière atteints. De son côté, la Brasserie du Pays Flamand emploie 68 personnes, dont cinq sont actionnaires de Noko. Les dirigeants restent majoritaires ■ **J.K.**


LE SITE REPRÉSENTE LES 2/3 DE LA PRODUCTION FRANÇAISE D'HEINEKEN

HEINEKEN CONFORTE LA PLACE STRATÉGIQUE DE SON SITE MÉTROPOLITAIN

MONS-EN-BARŒUL. Avec 118 M€ mobilisés depuis 2024, la brasserie nordiste achève un programme de grande envergure qui la pérennise et préserve ses 350 salariés.

Une seconde salle de brassage, 10 nouvelles cuves, une nouvelle station d'épuration, des flux industriels et logistiques repensés : Au terme de deux ans d'investissements lourds, la brasserie Heineken de Mons-en-Barœul a connu une cure de jouvence XXL. Ce programme est très directement lié à la réorganisation industrielle du brasseur néerlandais dans l'Hexagone, où il a décidé la fermeture de sa brasserie alsacienne de Schiltigheim. Annoncée en 2022, celle-ci est effective depuis fin 2025, accompagnée de la perte de 225 emplois.

Pour absorber les productions arrêtées, Heineken a investi fortement dans ses deux brasseries restantes (Marseille et Mons-en-Barœul), soit 165 M€ depuis 2024. C'est la brasserie nordiste qui a bénéficié de la grande majorité de cette enveloppe, soit 118 M€. Ces volumes ont déjà fortement monté. Cette année, l'unité a brassé 3,4 millions d'hectolitres, majoritairement sous les marques Heineken et Desperados, mais aussi Affligem, Pelforth, Pélican et Gallia. Sa capacité sera portée à terme à 4,5 millions d'hectolitres. Une vingtaine de postes ont également été créés. *« L'appareil de production est particulièrement performant, nos ratios environnementaux et sociaux aussi. Le site fait partie du top 10 des 50 usines d'Heineken »*, relève fièrement Frédéric Cabrera, ancien directeur de la brasserie marseillaise, désormais aux manettes du site nordiste.

« Cet investissement traduit la confiance d'Heineken dans l'avenir du marché français, et sa volonté de s'y investir et de capitaliser sur l'empreinte industrielle en France », a commenté de son côté Annick Vicenti, présidente d'Heineken France (ci-contre).

PREMIÈRE MONDIALE

Outre des capacités renforcées, le site a en outre largement optimisé ses process de production, permettant par exemple de ramener la consommation d'eau à 3 litres par litre de bière brassée, un gain de 13%. Le site vise les 2,7 litres d'eau à horizon 2032. L'usine a en outre gagné en consommation énergétique, avec une baisse de 9 % de sa consommation annuelle de gaz, notamment grâce à une nouvelle technologie en salle de brassage qui économise 28% de vapeur.

Ce n'est pas fini puisque le site prépare une première mondiale autour des drèches, les résidus solides des céréales utilisées dans le brassage. Le projet consiste à en extraire les protéines, à destination de l'alimentation humaine, et d'utiliser la fibre résiduelle comme un combustible pour la chaudière à biomasse récemment installée. De quoi monter une marche supplémentaire vers l'objectif zéro carbone qu'Heineken s'est fixé à horizon 2040 ■ **O.D.**



Un partenariat inédit avec le Parc Scarpe Escaut

A l'occasion de la présentation de la salve d'investissements de la brasserie nordiste, Annick Vicenti a également annoncé un partenariat nouveau ave le parc naturel régional Scarpe-Escaut. Il s'agit de protéger la tourbière de Vred, dans le Douaisis, un espace modeste (41 ha) mais stratégique en matière de bidiversité et de préservation de la ressource en eau. L'enjeu vise à installer un ouvrage hydraulique capable de réguler très précisément le niveau d'eau et de le maintenir en toute circonstance de façon à sauvegarder la vie de la tourbière, a expliqué Jean-Paul Fontaine, président du parc naturel.



À gauche Patrick Bonduel, fondateur de 3 Brasseurs, à droite le dirigeant actuel Jonathan Habib et entre eux le chef étoilé Thierry Marx, venu à Lille à l'occasion des 40 ans de l'enseigne.

3 BRASSEURS FÊTE SES 40 ANS EN TOUTE FRANCHISE

LEZENNES. L'enseigne de « brewpub » opère un virage d'ampleur pour remodeler son parc en format franchisé. Et prépare le lancement d'un nouveau pays en Europe.

« *On brasse sur place et on est fier de ça !* » Jonathan Habib, CEO du groupe 3 Brasseurs International, regarde avec satisfaction le chemin parcouru depuis 40 ans, un anniversaire fêté en présence du fondateur, Patrick Bonduel, lui-même issu d'une famille de brasseurs. Si les formats de magasins, leur statut, leurs recettes ont pu évoluer, le concept de naissance de 3 Brasseurs en tant que brewpub demeure plus que jamais, garante du succès de l'enseigne. Celle-ci est née à Lille avec sa première brasserie en face de Lille Flandre, après quelques gros tatonnements et réajustements au départ, notamment dans sa partie restauration. Elle a fait florès depuis, comptant désormais 92 établissements dont une quinzaine au Canada depuis 20 ans. En 2002, 3 Brasseurs a rejoint le groupe Agapes Restauration (AFM) dont elle est aujourd'hui l'enseigne la plus mature.

Le groupe opère depuis 2020 une transformation profonde mais en douceur, et non perceptible par ses 10 millions de clients annuels : il se désengage du mode succursaliste au profit d'un schéma de franchiseur. *« 95% du réseau seront en franchise en fin d'année »,* indique Jonathan Habib, tandis que le Canada devrait basculer sous master-franchise, avec en perspective une quarantaine d'établissements en dix ans. Pour faciliter le lancement de salariés comme nouveaux franchisés, l'entreprise a mis en place un système ingénieux de location-gérance en étant co-investisseur avec le franchisé, avant de se retirer au fil de l'eau. Car le ticket d'entrée est très significatif, soit 1,8 M€ en moyenne d'investissement. 12 salariés se sont déjà lancés depuis quatre ans.

3 Brasseurs conserve en propre 4 établissements, à commencer par la brasserie historique de Lille Flandre, ainsi que Toulouse, Orléans et Nantes, en plus du siège de Lezennes et des services support, dont un pôle R&D de 15 personnes. Soit un total de 300 personnes.

« C'est un changement culturel. Les franchisés sont des intrapreneurs », se réjouit le dirigeant, qui relève du reste une hausse moyenne de 15% de chiffre d'affaires dans les points de vente passés de succursale à franchise.

UN NOUVEAU PAYS EN EUROPE

L'enseigne est bousculée comme tout le monde de la restauration par la crise du pouvoir d'achat et les hausses des matières premières. *« Quand une hausse du carburant est annoncée, on le sent dans les trois jours »*, rapporte Jonathan Habib. Le groupe n'en perd pas pour autant ses ambitions autour *« d'un développement raisonné et raisonnable»* qui pourrait aller au maximum jusqu'à 130 établissements dans l'Hexagone contre 81 aujourd'hui, ce qui en fait déjà le premier réseau français de brewpubs. Deux nouveaux points de vente verront le jour d'ici la fin de l'année à Perpignan et Périgueux.

Viendra néanmoins l'ouverture d'ici 2028 d'un nouveau pays en Europe, encore tenu secret, sous statut de masterfranchise, qui pourrait correspondre au lancement d'une quinzaine d'établissements en trois ans ■ **O.D.**

3 BRASSEURS EN BREF

CRÉATION À LILLE EN 1986
EFFECTIF DIRECT : 300
ETABLISSEMENTS : 92
VOLUME TOTAL BRASSÉ : 36 000 HL
CHIFFRE D'AFFAIRES : 300 M€
DONT 20% EN BIÈRE, LE RESTE EN RESTAURATION

ARCELORMITTAL CONFIRME SA DÉCARBONATION À 1,8 MD€

DUNKERQUE ET MARDYCK. Le groupe sidérurgiste a lancé les gros chantiers de ses deux sites régionaux voués à permettre une réduction de ses émissions de CO_2 de 27% d'ici à 2030.



En début d'année, ArcelorMittal confirmait, en présence du chef de l'Etat Emmanuel Macron, la construction en région de son plus gros four électrique d'Europe. Quelques mois plus tard, le projet de production d'acier vert devient un peu plus concret. En effet, au printemps dernier, le groupe sidérurgiste — premier émetteur de CO_2 du pays — a lancé les travaux préparatoires sur le site de Dunkerque. Réduction de 40% de la cokerie (parc de stockage du charbon), démolition de six voies ferrées pour étendre les limites du terrain, déviation d'un convoyeur, construction d'un bâtiment de 18 000 m2… Sur place, le chantier sera titanesque. Il devrait durer en tout et pour tout 42 mois pour *« construire une usine dans l'usine »,* lâche Thomas Bulteau, responsable préparation chantier d'ArcelorMittal Dunkerque. Avant cela, le groupe devra obtenir l'autorisation environnementale et le permis de construire espérés pour la fin du premier trimestre 2027. A terme, la parcelle désignée, située au nord du site dunkerquois, accueillera un four à arc électrique (EAF).

60% D'ACIER RECYCLÉ

D'une capacité annuelle de deux millions de tonnes, l'équipement permettra de produire un acier avec trois fois moins d'émissions de CO_2. Soit 0,6 tonne de CO_2 par tonne d'acier, contre 1,7 tonne de CO_2 via la filière historique des hauts-fourneaux alimentés principalement au charbon. Concrètement, ArcelorMittal pourra introduire dans son process jusqu'à 60% d'acier recyclé demain, quand il ne peut utiliser que 25% maximum à date. A sa mise en service dès l'été 2029, le four électrique remplacera progressivement le haut-fourneau 3. D'ici à 2030, les émissions de CO_2 de l'usine de Dunkerque devrait diminuer de 27%. Il émet actuellement 7,3 MT de CO_2 par an.

ARCELORMITTAL GÉNÈRE 10% DES ÉMISSIONS GLOBALES DE L'INDUSTRIE EN FRANCE.

« Pour atteindre la neutralité carbone, espérée pour 2050, il faudrait que tous les hauts-fourneaux au charbon soient remplacés », précise François Glaiser, directeur du programme décarbonation d'ArcelorMittal France. L'activité du haut-fourneau 4 est maintenue. Pour le moment. La capacité de production annuelle du site restera identique, soit un volume de 5,5 MT d'acier. L'ensemble du projet représente un investissement colossal de



Usine de Dunkerque
Spécialisée dans la production d'acier brut

EN ACTIVITÉ DEPUIS 1962
PROJET : REMPLACEMENT D'UN FOUR À CHARBON PAR UN FOUR ÉLECTRIQUE
ÉCHÉANCE : 2029
OBJECTIF : -27% DE CO2 D'ICI À 2030
INVESTISSEMENT : 1,3 MD€

Usine de Mardyck
Spécialisée dans le laminage à froid et la production d'aciers électriques

EN ACTIVITÉ DEPUIS 1973
PROJET : INSTALLATION D'UNE FILIÈRE D'ACIERS ÉLECTRIQUES
ÉCHÉANCE : 2027
OBJECTIF : ALIMENTER L'INDUSTRIE ET LE SECTEUR AUTOMOBILE
INVESTISSEMENT : 500 M€

1,3 Md€. Le sidérurgiste a déjà engagé 300 M€, notamment pour passer commande des équipements et fournitures nécessitant de longs délais d'approvisionnement. C'est l'investissement le plus important pour le groupe en Europe.

155 000 TONNES

Sur le site de Mardyck, il flèche 500 M€ pour installer la nouvelle filière d'acier dits électriques. Un type d'acier essentiel pour la fabrication de moteurs, de véhicules électriques par exemple, et générateurs électriques utilisés dans les centrales nucléaires, les data centers, ou encore les éoliennes. Cette nouvelle activité prend place dans 8 000 m2 d'anciennes halles autrefois occupées par la production d'acier d'emballage, stoppée en 2006.
Après une profonde réhabilitation, trois premières lignes ont été mises en route en mars dernier, avec 200 salariés. La seconde phase des travaux d'installation des deux dernières lignes est en cours. Les premiers tests sont programmés au printemps 2027. A partir de là, ArcelorMittal vise la production de 155 000 tonnes de bobines d'acier électrique par an, principalement pour l'industrie et le secteur automobile.
L'enveloppe globale d'investissement grimpe à 1,8 Md€, soutenue par l'Etat à hauteur d'environ 850 M€ dans le cadre des certifications d'économies d'énergie et du plan France 2030.
Le groupe emploie environ 3 600 personnes sur ses sites de Dunkerque et Mardyck **Julie Kiavué**

MAINTENANCE INDUSTRIELLE : LE GROUPE FAMILIAL **CLAUSER** REPRIS PAR **SPIE**



DUNKERQUE. Le spécialiste en maintenance industrielle, notamment pour le secteur de l'aluminium et l'électro-intensif, compte sur l'adossement à Spie pour monter en régime.

Clauser rejoint Spie. Le géant européen des services multitechniques dans l'énergie et les communications a annoncé le 5 octobre acquérir 94% de l'entreprise familiale, sans en détailler les conditions. Clauser est un groupe né en Savoie (Saint-Jean-de-Maurienne) en 1962. Trente ans plus tard, à la demande de son client Péchiney qui ouvre son usine d'aluminium à Dunkerque, il s'est implanté sur la côte d'Opale pour assurer des activités de maintenance. Aujourd'hui, le site nordiste est de taille similaire à son homologue savoyard, soit une cinquantaine de salariés chacun, avec deux entités juridiques. Le groupe totalise un chiffre d'affaires de 22 M€ (2025), réalisé en bonne partie auprès de l'industrie de l'aluminium mais aussi plus largement dans l'univers des activités électro-intensives. Clauser se revendique leader dans les métiers de conducteur de haute intensité.

« Pour pouvoir se développer, on doit s'adosser à un groupe. Cela nous permettra de nous développer à l'étranger. Nous voyons dans ce rapprochement avec Spie une nouvelle étape structurante pour poursuivre le développement de l'entreprise au service de ses clients industriels», expose Frédéric Clauser, fils du fondateur. L'entreprise travaille déjà avec deux producteurs d'aluminium à l'étranger en plus des deux acteurs français, et le secteur est porteur.

« Nous avons vocation à accompagner nos clients dans la décarbonation, et pour maximiser leur valeur ajoutée. Clauser a une expertise dans l'électro-intensif que nous avions besoin de renforcer, mais aussi la connaissance très proche d'une niche, d'un cœur de métier client. C'est une entreprise familiale qui a de très bons fondamentaux », expose de son côté Frédéric Toussaint, directeur général de Spie Industrie, filiale de Spie France (55 000 salariés, 9,9 mds € de CA). Cette division compte 115 implantations en France avec 3 300 salariés. Spie Industrie va ainsi s'offrir une antenne qui lui manquait en Maurienne, et renforcer son implantation dunkerquoise où elle emploie déjà 100 personnes. De quoi muscler sérieusement son potentiel face à un marché nordiste en plein essor sous l'effet de la multiplication des projets de toutes sortes. *« On va devenir un acteur important de la place de Dunkerque »*, se réjouit Frédéric Toussaint.

Clauser demeure sous son nom, à la réputation bien assise dans son univers, et la famille reste également présente à travers la troisième génération qui conserve 6% du capital.

L'opération bouclée, l'heure va désormais être à la mise en œuvre des synergies. Spie espère amener des clients de Clauser à recourir à son large spectre de services, tandis que Clauser devrait profiter de la maîtrise de la gestion de projet, mais aussi des capacités de cadre contractuel à l'étranger que peut apporter Spie ■ **O.D.**





Banque Populaire du Nord - 847 avenue de la République 59700 Marcq-en-Barœul - Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable - 407 506 568 RCS Lille métropole. Crédit photo : Getty Images.



MÉDECINE NUCLÉAIRE

L'USINE ORANOMED FIN PRÊTE

ONNAING. La filiale médicale du géant nucléaire Orano déploie son outil de production de médicaments d'alphathérapie contre le cancer, qui a vocation à alimenter le marché européen.

« *On sait chaque matin pourquoi on se lève : on construit ici une plateforme d'outils thérapeutiques qui n'existent pas* » ! Frédéric Desdouits, président d'OranoMed depuis avril dernier a salué ainsi le 2 octobre l'inauguration du nouvel outil de la biotech, filiale du géant nucléaire français Orano, à Onnaing. Un ensemble de 3 000 m2, doté de deux pôles de production, l'un chimique, dédié à la production de plomb 212, dotées de plusieurs lignes d'enceintes blindées pesant 100 tonnes chacune ; l'autre, pharmaceutique, va produire les médicaments proprement dits, offrant une nouvelle voie alphathérapeutique contre le cancer*. Les deux lignes pèsent 55 tonnes chacune. Le site est ultra-protégé, pour respecter à la fois le cadre très strict de la pharma mais aussi celui du nucléaire. L'investissement, qui a atteint 29 M€, générera 40 emplois en rythme de croisière. Orano dispose d'un avantage concurentiel énorme dans cette technologie à travers la détention de pas moins de 22 000 fûts de thorium 232 purifié, stocké sur le site de Cadarache, qui est le précurseur du plomb 212. Il maîtrise ainsi une matière première critique pour cette nouvelle voie thérapeutique.

Les moyens considérables mis en œuvre à Onnaing, en attente d'homologation imminente par les pouvoirs publics, vont permettre des productions quant à elles de dimension infinitésimales mais à ultra haute valeur ajoutée. « *Une dose de plomb 212 pèse quelques nanogrammes. Nous sommes ici dans l'infiniment petit* », résume Frédéric Desdouits.

Infiniment petit et hautement périssable : la durée de vie du plomb 212 n'est que de 10,6 heures, on parle de « demi-vie » (le temps pour que la moitié des atomes se désintègre naturellement). Ce qui impose en conséquence une production proche des établissements hospitaliers pour que les patients puissent avoir leur intraveineuse sous 24 heures, par la route comme par avion. D'où l'intérêt géographique de la centralité du Valenciennois au sein de l'Europe.

QUATRE CANDIDATS MÉDICAMENTS

Le portefeuille de candidats-médicaments développés par OranoMed à ce stade sont au nombre de quatre : l'un pour le compte de Sanofi, contre les tumeurs neuroendocrines gastro-entéro-pancréatiques ; le deuxième pour le suisse Molecular Partners (cancer du poumon à petites cellules) ; le troisième pour Roche (cancer colorectal) ; et enfin un médicament développé en direct pour son propre compte par OranoMed contre les tumeurs solides de différents cancers (sein, prostate, glioblastome ...). Les enjeux sont très élevés car l'on parle possiblement de blockbusters, mais aussi de traitements très coûteux. Des traitements analogues à base cette fois de betathérapie, menés par Novartis représenteraient un coût d'environ 100 K€ annuels.

La biotech s'appuie aussi sur un laboratoire jumeau dans l'Indiana, aux Etats-Unis, pour produire les médicaments qui seront dédiés aux essais cliniques outre-Atlantique, compte tenu de leur durée de vie très courte.

Le laboratoire d'Onnaing, baptisé ATLab Valenciennes, pourra alimenter les essais cliniques à partir du deuxième trimestre 2027. A terme, le site pourra produire 200 doses par jour.

Le président d'OranoMed imagine une commercialisation à partir de 2032 dans un calendrier idéal, et selon les résultats des essais ■ **O.D.**



* L'alphathérapie ciblée s'appuie sur les propriétés uniques du plomb 212, un radioisotope rare, générateur de rayonnements alpha, au potentiel de destruction très prometteur sur les cellules cancéreuses, en les ciblant au plus près grâce à un vecteur biologique.

DAMART TISSE SA CROISSANCE SUR DE NOUVEAUX MARCHÉS

ROUBAIX. L'enseigne de prêt-à-porter diversifie ses canaux de ventes avec ses premiers pas en grande distribution. Tout en étoffant son catalogue.

« *Le magasin ne disparaît pas* ». Dans un secteur textile sous haute tension, Filiep Blontrock, Dg de Damart et du groupe propriétaire Damartex, garde toute confiance au commerce physique.

Pour cause : l'entièreté du parc de l'entreprise est rentable et affiche un chiffre d'affaires en croissance de 4% sur un an. Composé de 150 magasins dont 94 en France, le réseau physique représente 51% des 346,8 M€ de ventes HT de Damart, née de la vente par correspondance via catalogue en 1953. Filiep Blontrock, à la tête de 2 000 salariés en France, en Belgique et au Royaume-Uni, aimerait ouvrir 15 à 50 boutiques dans les cinq ans. *« C'est une vision d'entrepreneur, et non un engagement »*, nuance-t-il.

En parallèle, l'enseigne roubaisienne cherche de nouveaux relais de croissance.

Pour la première fois de son histoire, elle s'expose depuis début octobre



dans les rayons de la grande distribution avec « Icône 53 ».

Une offre proposant l'emblématique Thermolactyl en manches longues ou manches courtes, pour hommes et femmes, disponible en noir ou en blanc, mais aussi un caleçon long.

Le tout, vendu à moins de 20€. *« Il n'y a pas de conflit d'intérêt entre nos magasins et la grande distribution »*, assure le Dg. D'ici à fin 2026, la marque sera présente dans 1 100 points de vente Carrefour, Leclerc, Coopérative U et La Halle de l'Hexagone.

Damart entend aussi muscler son catalogue.

Après sa parka « Rain Protect » lancée l'an dernier, l'entreprise dévoilera cette année une version en sherpa (textile imitant l'aspect de la laine de mouton), une couette fabriquée par le français Colas Normand et garnie à 30% de chutes de Thermolactyl, ou encore une marinière et un manteau « Rain Protect »… pour chien. La diversification de Damart se joue aussi sur le web et à l'international, à travers 32 marketplaces dans 9 pays. Ces dernières pèsent déjà 30% des ventes de Damart.

La direction vise les 40% avec l'ouverture prochaine de nouvelles places de marché ■ **Julie Kiavué**

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE SUR WWW.ECO121.FR !
ENVOI 03 55 33 21 05

Bulletin d'abonnement

OUI, je m'abonne au magazine Éco121 pour une durée de :
○ 1 an (10 n°) au prix de 69€
○ 2 ans (20 n°) au prix de 109€
+ Abonnement multiple : nous consulter (Tél. 03 55 33 21 05)



Réglement
○ Par chèque : à l'ordre d'Ecopresse
○ Par virement : Banque Caisse d'Epargne LILLE - IBAN : FR76 1627 5006 0008 0003 5417 520

NOM PRÉNOM
SOCIÉTÉ / ORGANISATION
ADRESSE
CODE POSTAL
VILLE TÉL.
E-MAIL

éco 121
ECOPRESSE - PARC RIVÉO
380 RUE DE LILLE
59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE



DAGOBAIRE : UNE AMBITION INDUSTRIELLE AU SERVICE DU TEXTILE CIRCULAIRE

NEUVILLE-EN-FERRAIN. La jeune start up industrielle a investi lourdement dans un outil unique pour valoriser de façon optimisée les textiles usagés.

L'entreprise ne cherche pas la lumière. Pas question d'ailleurs de photographier ses machines, concurrence oblige. Nous sommes chez Dagobaire, à Neuville-en-Ferrain, dans les anciens locaux de Tissavel, un acteur de la fourrure synthétique disparu depuis belle lurette. Dagobaire porte ce nom pour incarner son métier de l'envers du textile : ici, arrivent les textiles en fin de vie pour en sortir sous forme de nouvelle matière première, illustrant la formule de Lavoisier : rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. Romain Mayaud dirige cette jeune entreprise fondée en 2021 et qui s'apprête à quitter son premier atelier de Toufflers pour ce nouveau site de 18 000 m2 où le parc machines flambant neuf, estimé à 10 M€, monte en puissance. L'investissement est considérable pour une société si récente, mais fortement appuyé par les pouvoirs publics : Dagobaire est lauréat de France 2030. L'Adème pourrait porter son niveau maximal d'aide à 8,8 M€. Dotées de caméras et d'algorithmes en cours d'apprentissage, les lignes vont classer les textiles selon leurs caractéristiques (couleurs, composition, texture), au rythme d'une tonne par heure. Les flux proviennent de trois sources principales : les blanchisseries de vêtement de travail professionnel, les vêtements et linges domestiques, et les chutes de production industrielle.

L'entreprise dispose aussi de machines d'effilochage, de décompression des balles, d'équipements de thermoformage et de robots, mais aussi d'une ligne de nappage, offrant un potentiel de transformation élevé, déployé par ses 34 collaborateurs.

Dagobaire va produire de la fibre, revendue à des filateurs, mais aussi des panneaux isolants acoustiques et thermiques utilisables dans le monde du bâtiment (projet Dagofelt). *« Nous sommes dans l'économie circulaire par nature. J'essaie de sortir de l'estampille « écolo ». On travaille ici des déchets pour en faire un produit de qualité »,* décrit Romain Mayaud (ci-dessus).

La société a déjà un chiffre d'affaires significatif, soit 1,8 M€ atteint en 2025, et 2,5 M€ attendus cette année. Le marché potentiel est énorme, puisqu'on parle d'1 million de tonnes par an de textiles en fin de vie en France, 7 millions à l'échelle de l'Europe et 92 millions sur la planète.

Dagobaire a pour l'heure une capacité installée de 10 000 tonnes / an et de grosses perspectives. Selon son dirigeant, les effectifs devraient atteindre 50 personnes d'ici la fin 2027 et probablement 70-75 salariés à pleine charge.

« Notre entreprise a cinq ans. Elle a obtenu grâce à l'Etat la capacité d'ouvrir ce site, avec beaucoup de promesses de performance et de capacité de recyclage, de création d'emploi et de valeur économique », s'est félicité Romain Mayaud à l'occasion d'une visite sur place du secrétaire général de la Préfecture Pierre Molager et des équipes de l'Adème, ouverte à la presse pour souligner l'action de l'Etat au service de la décrabonation industrielle.

« On est dans le cœur de ce qu'on doit faire », a souligné Pierre Molager **Olivier Ducuing**



IRD



À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE DÉVELOPPEMENT, UN EXPERT À VOS CÔTÉS.

Investissement • Croissance • Transmission • Immobilier • RSE

Le Groupe IRD, partenaire de vos caps décisifs

IRD INVEST · IRD IMO · IRD M&A · RSE inside · ceBoost

L'AUTOMOBILE RÉGIONALE À LA CROISÉE DES CHEMINS



RÉGION. La filière s'est penchée une nouvelle fois sur ses enjeux existentiels, entre baisse des volumes, montée en régime des véhicules électriques, concurrence chinoise, IA et diversification.

« *L'industrie automobile dans toute sa chaîne de valeur est profondément bouleversée par ces transitions qui à bien des égards sont des révolutions* ». C'est ainsi que Frédéric Motte, président de la mission rev3 et conseiller régional délégué à la transformation de l'économie régionale, a ouvert les Assises régionales de l'automobile, le 22 octobre, réunies au siège de Région. La filière est encore convalescente. Ses effectifs, qui dépassaient 60 000 salariés au début des années 2000, atteignaient seulement 41 370 personnes en 2023, du fait des mutations considérables du secteur et de l'effondrement du marché. Même si les ventes de voitures électriques décollent enfin, les ventes globales de véhicules ont reculé de 500 000 unités par an depuis 2019, rappelle Fabien Degand, président de la fédération Mobilians (concessions et filière aval). Ces mutations ont été accompagnées d'investissements majeurs dans notre région, soit 3 milliards d'euros publics et privés investis entre 2010 et 2024 chez les constructeurs et les équipementiers, rappelle le secrétaire général aux affaires régionales Jean-Gabriel Delacroy. Lequel souligne aussi le volontarisme d'accueillir une « *vallée de la batterie* », qui compte déjà 3 gigafactories et une perspective de 5 000 nouveaux emplois dans les 5 à 10 ans, avec de gros besoins de formation afférents.

Pour autant, beaucoup de questions demeurent et le tissu industriel est fragilisé par la faiblesse des volumes et par une concurrence chinoise massive et déloyale. Celle-ci représentait 5,3% des véhicules vendus en Europe en 2023, mais déjà 10,3% l'an dernier… La filière avait publié en avril un livre blanc sur ses grands enjeux et les pistes à explorer qu'elle avait présenté à Bercy. « *Malheureusement nous n'avons pas eu de nouvelles* », déplore Fabien Degand.

DIVERSIFICATION VERS LE MILITAIRE

Le secteur tente aussi de sécuriser ses acteurs par le biais de la diversification depuis plusieurs années. L'accent est mis notamment sur l'armement, dopé par une flambée de l'effort militaire dans toute l'Europe, un exemple suivi par l'entreprise isarienne Pyromeral. Son vice-président, Jean-Michel Davidovics, également président du cluster Altytud, a expliqué comment sa Pmi de 65 salariés, spécialiste du composite à très haute température pour l'automobile de compétition, avait saisi cette opportunité et réalise désormais 30% de son chiffre d'affaires dans le militaire. Un pivot plus complexe qu'il n'y paraît et qui suppose un fort accompagnement, mais aussi d'importants efforts de formation. Pyromeral a du reste dû créer son propre centre de formation. « *De l'automobile de compétition à la Défense, ce n'est pas une marche, c'est un étage* » ! a t-il lâché. **O.D.**

L'ancien actionnaire, chevalier blanc de Klegé (Delcroix) ?

Klégé est un nom à la forte réputation. Malgré un solide carnet de commandes, ce carrossier spécialiste des structures frigorifiques, basé à Bapaume, s'est trouvé victime collatérale de la descente aux enfers de Durisotti, son ancienne maison-mère. Klégé a été placée en liquidation judiciaire en juin dernier. Ludwig Czelecz, ancien actionnaire, sollicité par d'anciens salariés, a monté un projet de reprise, en les associant à 40% du capital. Ludwig Czelecz met en avant un potentiel de pré-commandes de plus de 6 M€ et une perspective de chiffre d'affaires qui pourrait remonter rapidement à plus de 12 M€, avec un effectif qui reviendrait en quelques mois à 90 salariés. La Région a indiqué un accord de principe pour mobiliser un million d'euros si l'actionnaire apporte le même montant. Il reste à obtenir l'accord du Procureur de la République, dans le cas d'un ancien dirigeant d'une entreprise en faillite, avant un jugement favorable du tribunal de commerce d'Arras. Affaire à suivre.

RETROUVEZ LES ANCIENS NUMÉROS D'ÉCO121 !



N°134



N°135



N°136



N°137



N°138



N°139



N°140



N°141



N°142



N°143



N°144



N°145



N°146



N°147



N°148



N°149



N°150



N°151



N°152



N°153



N°154



N°155



N°156



N°157



N°158



N°159



N°160



N°161



N°162



N°163



N°164

Bon de commande

Je souhaite recevoir le(s) ancien(s) numéro(s) suivant(s) :

❑ n°111	❑ n°120	❑ n°129	❑ n°138	❑ n°147	❑ n°156
❑ n°112	❑ n°121	❑ n°130	❑ n°139	❑ n°148	❑ n°157
❑ n°113	❑ n°122	❑ n°131	❑ n°140	❑ n°149	❑ n°158
❑ n°114	❑ n°123	❑ n°132	❑ n°141	❑ n°150	❑ n°159
❑ n°115	❑ n°124	❑ n°133	❑ n°142	❑ n°151	❑ n°160
❑ n°116	❑ n°125	❑ n°134	❑ n°143	❑ n°152	❑ n°161
❑ n°117	❑ n°126	❑ n°135	❑ n°144	❑ n°153	❑ n°162
❑ n°118	❑ n°127	❑ n°136	❑ n°145	❑ n°154	❑ n°163
❑ n°119	❑ n°128	❑ n°137	❑ n°146	❑ n°155	❑ n°164

Au prix de :

❑ 1 numéro 4,50€
❑ 2 numéros 3,50€ l'unité
❑ 3 numéros et au-delà 3€ l'unité
+ Frais de port (jusqu'à 3 ex. au-delà, nous consulter) ... **4€**

Soit au total : €

Vos coordonnées :

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉL.

Règlement

❑ **Par chèque** à l'ordre de ECOPRESSE
❑ **Par virement :** Banque Caisse d'Epargne
LILLE - IBAN : FR76 1627 5006 0008 0003 5417 520

ENVOYEZ À : **Ecopresse – Riveo - 300 rue de Lille - 59520 Marquette-Lez-Lille**

ECOPRESSE SIRET : 528 819 485 00012

TPE-PME, **ELIOT** VOUS FACILITE L'ACCÈS AUX FINANCEMENTS

MAXIME VANDEWALLE, FOUCAULD BEAUMONT, MARTIN DREUMONT ET LOUIS MASSÉ ont mis au point une plateforme gratuite, couplée à un accompagnement sur mesure, pour aider les entreprises à décrocher plus rapidement les aides et subventions publiques.

« *Par manque de temps et de moyens humains, moins de 30% des Pme font les démarches pour obtenir les aides publiques auxquelles elles peuvent avoir droit, selon Bpifrance* ». C'est une des raisons qui ont motivé Maxime Vandewalle à co-créer Eliot il y a un an. Basée et incubée à Eura-Technologies, la fintech a développé une plateforme numérique vouée à simplifier l'accès des Tpe-Pme aux financements publics. A terme, Eliot ambitionne de devenir « *la porte d'entrée* » sur ces fonds disponibles qui, dans certains cas, peuvent être cumulés et constituer une somme importante. Le Sénat recense environ 2 300 dispositifs d'aides, quand la start up lilloise en répertorie plus de 3 000. « *Notre objectif est de transformer ce processus chronophage de recherche et de compresser le temps entre la demande et la réception des fonds* », explique Maxime Vandewalle, 29 ans. Ce Skema, passé par le cabinet parisien iii-Financements, spécialisé en levée de fonds publics et privés, a fondé Eliot aux côtés de trois associés. Louis Massé, 27 ans, également passé par le secteur du financement public, ainsi que les trentenaires Foucauld Beaumont, ex-concepteur de l'expérience utilisateur chez Auchan Retail, et Martin Dreumont, ancien analyste support des ventes de l'établissement bancaire Edmond de Rothschild.

"NOTRE OBJECTIF EST DE COMPRESSER LE TEMPS ENTRE LA DEMANDE ET LA RÉCEPTION DES FONDS"

Grâce à l'intelligence artificielle, et après le renseignement de certaines informations liées entre autres au projet en quête de financement, Eliot remonte les meilleurs dispositifs d'aides auxquels la Tpe-Pme peut prétendre. « *On a ensuite un échange direct avec l'entreprise pour affiner son dossier, avant qu'elle ne finalise le processus sur la plateforme d'Eliot* », déroule Maxime Vandewalle.



RÉORIENTATION

L'outil est gratuit. La start up lilloise se rémunère en prenant un pourcentage sur les fonds versés. Concernant les dérives des dépenses publiques de notre pays, l'entrepreneur nordiste estime que « *les aides seront forcément réorientées. L'Etat prendra moins de risques, c'est sûr, donc Eliot gagnera en légitimité* ».

La fintech a officiellement débuté son activité en janvier dernier. Ses fondateurs multiplient les salons professionnels du pays et les partenariats avec les groupements d'entreprises ou les fabricants industriels pour faire connaître leur solution et « *décrocher les bons 06 au sein des organismes publics* ». Eliot s'adresse à tous les secteurs. « *Mais nous observons à date une demande importante provenant de l'industrie, l'agroalimentaire, des secteurs agricole et de l'élevage* », poursuit Maxime Vandewalle. Fin 2026, sa société devrait réaliser, selon ses projections, 100 K€ de chiffre d'affaires et au moins 200 K€ au T1 2027. Avant d'envisager « *une période d'hyper croissance* » d'ici à 2028, en partie financée avec un premier tour de table. En parallèle, les fondateurs entendent intensifier dans les mois à venir leur présence en régions parisienne, Auvergne-Rhône-Alpes et Aquitaine ■

Julie Kiavué

LAURENT DEGABRIEL, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTITUT FRANÇAIS DES ADMINISTRATEURS

"L'ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT EST CELUI QUI VA DÉPASSIONNER LES DÉBATS"

L'IFA était en séminaire à Lille fin septembre. L'occasion d'échanger avec son directeur général autour de l'apport des administrateurs externes auprès des dirigeants.

La présence d'administrateurs externes se développe-t-elle dans les entreprises françaises ? C'est un long travail d'évangélisation…

Assurément oui, il y a une conjonction de forces, qu'il s'agisse de l'AFEP, du Medef, du code de gouvernance, de nous-mêmes IFA, qui contribuent à ce que la valeur ajoutée des administrateurs indépendants se confirme. La plus belle confirmation vient de notre observatoire de la gouvernance des ETI. 62% des entreprises qui sont sous statut de SAS ont un administrateur indépendant, alors que ce n'est pas une obligation quand on n'est pas coté. C'est la plus belle reconnaissance.

Qu'apportent ces administrateurs dans la direction d'une entreprise ?

C'est d'abord un regard extérieur. Par définition un administrateur indépendant est … indépendant. Il n'a pas de fonction exécutive, il est indépendant de la famille. Ensuite, il va apporter des compétences différentes, de par son expérience personnelle. On l'a vu récemment avec une vague de recherche de compétences par exemple liées au développement durable, puis autour de la transformation digitale (sécurité, données, IA…), et aujourd'hui de la géopolitique. Nous formons d'ailleurs pas mal d'ex-militaires et d'officiers du renseignement aujourd'hui. L'administrateur indépendant est aussi celui qui va dépassionner les débats, c'est un rôle particulièrement important dans les entreprises familiales pour éviter le mélange des genres.
J'ajoute un quatrième apport, très important pour l'IFA, qui est le bien commun. Il permet d'avoir une vision plus large que la seule rentabilité économique.

À vous entendre, l'administrateur externe est une solution idéale. Or ça ne se passe pas toujours bien avec l'actionnaire. Y a t-il des règles à suivre ?

D'abord il reste beaucoup de dirigeants réticents à ouvrir leur conseil. Quand il n'existe pas de conseil d'administration, il ne faut pas démarrer avec une structure de 12 personnes. On peut commencer avec un certain nombre de conseillers qui vont être comme des « sparring partners ». Si ça se passe bien, on peut composer un comité directeur stratégique. Et à force de pratique, d'échanges, si le dirigeant voit la valeur ajoutée, il pourra formaliser. Il n'y a pas de règle mais il faut savoir ce qu'on recherche, le rôle qu'on va lui donner. Et ce n'est jamais une recette miracle. L'expérience montre que parfois c'est un peu difficile pour la première génération d'administrateurs indépendants, après ça se passe beaucoup mieux. Très peu d'entreprises font machine arrière.

La période est singulièrement difficile pour les entrepreneurs, avec une absence totale de visibilité. Est-ce encore plus pertinent de recourir à des administrateurs externes ?

Absolument. Les entrepreneurs doivent affronter une succession de problèmes assez unique : la problématique du développement durable, la cybersécurité, la digitalisation mais aussi l'exploitation des données ou encore la rupture des chaînes d'approvisionnement classiques, mais aussi l'incertitude fiscale. Face à cela, les administrateurs indépendants doivent se former en permanence, nous y contribuons ■ **Recueilli par O.D.**



©Sacha Heron

LA RECRUE CRÉE LE SERVICE RH EXTERNALISÉ SUR MESURE

La société accompagne les entreprises dans la gestion de leurs ressources humaines. Son offre via abonnement, innovante et adaptée aux besoins, promet à la clé gain de temps et économies aux dirigeants.



Après 13 ans dans l'univers de la publicité dans les médias, en particulier chez TF1 et Canal+ à Paris, Cécile André revient dans le Nord, sa terre natale, en 2017. Bien décidée à changer de vie professionnelle, et quitter *« ce monde de paillettes »*. La diplômée d'EM Lyon contacte deux cabinets de recrutement pour l'aider à trouver un emploi dans le secteur des ressources humaines. *« Un milieu simple, avec du sens, un côté business et dans lequel je pouvais garder mon expertise »*, justifie la mère de famille de 41 ans. Contre toute attente, les offres d'emploi viendront, non pas d'entreprises, mais des deux cabinets RH mandatés. *« Je ne connaissais rien au secteur. Mais ils étaient surtout intéressés par mon profil et mon expérience »*.
Cécile André occupera le poste de recruteur spécialisé en profils commerciaux et marketing chez RH Performances à Marcq-en-Barœul. Fonctions qu'elle quitte en 2021 avec la volonté de se lancer dans l'entrepreneuriat. *« Je voulais voler de mes propres ailes et proposer une solution nouvelle au monde des RH qui n'a pas beaucoup bougé »,* raconte la Nordiste.

SERVICE « TOUT COMPRIS »

De ce constat, naît en septembre de la même année La Recrue. La société, basée à Bondues, se présente comme le service RH externalisé de Tpe et Pme jusqu'à 200 salariés. Sa promesse ? « Réinventer » la gestion d'un grand nombre de tâches liées aux ressources humaines. Du processus de recrutement (sourcing, rédaction d'annonces, présélection…) à la montée en compétences de managers, en passant par le droit social et les obligations légales comme l'édition des règlements intérieurs ou encore des contrats de travail. La Recrue est également en mesure d'opérer des licenciements et des restructurations pour aider ses clients à aller chercher la croissance.
Le tout, accessible via différents abonnements mensuels tout compris, illimités et adaptables aux besoins et à la taille des entreprises accompagnées. *« C'est là que réside notre innovation. On permet à nos clients dirigeants de finir avec les honoraires, les factures au temps passé, qui peuvent représenter des sommes très importantes. »*

MULTISECTORIEL

A ses débuts, Cecile André a été incubée à Euratechnologies, puis lauréate du Réseau Entreprendre Nord. Elle est à la tête d'une équipe de 10 personnes, cumulant chacune entre 10 et 15 ans d'expérience dans les RH. Seule aux manettes, Cécile André ne cache pas sa fierté de diriger une entreprise entièrement autofinancée depuis son lancement grâce à une croissance annuelle comprise entre 30 et 40%.
Fin 2026, La Recrue réalisera 1 M€ de chiffre d'affaires avec une cinquantaine d'entreprises nordistes, mais aussi de la région parisienne, de l'industrie, la tech, l'e-commerce, le retail, la santé, les services. La Recrue adresse aussi les architectes et les cabinets de notaires. A horizon deux ans, Cécile André prévoit de gagner de nouvelles parts de marché en Hauts-de-France, *« avant de passer à l'étape supérieure »* **J.K.**

EVERTREE, PIONNIÈRE DES COLLES INDUSTRIELLES VÉGÉTALES

La filiale du groupe Avril développe des résines conçues à partir de coproduits de colza et de tournesol. Ses solutions remplacent les colles pétro-sourcées utilisées dans les panneaux de bois.

Elle est citée dans le Top 10 des greentech les plus innovantes selon une étude conjointe de l'INPI et Bpifrance. Fondée dans l'Oise en 2016, Evertree développe des résines et des colles à 98% biosourcées. Filiale du groupe Avril, leader français des huiles et protéines végétales, l'entreprise est considérée comme pionnière de son domaine. Concrètement, elle utilise un coproduit, le tourteau issu de l'extraction d'huile de colza et de tournesol, cultivés en France, pour supplanter tout ou partie des ingrédients pétrochimiques des résines traditionnelles.

Innovants, les produits d'Evertree sont protégés par près d'une trentaine de familles de brevets. Mis au point après cinq ans de R&D, ils s'adressent principalement aux fabricants européens de panneaux de bois. Ces derniers sont par la suite utilisés pour la conception de meubles vendus dans des enseignes comme Ikea, Leroy Merlin ou par les professionnels de l'aménagement intérieur à l'instar des designers ou architectes. Evertree dispose de huit colles en catalogue. Une pour chaque type de panneaux. « *On est tout petit sur un marché énorme. Nous souhaiterions dans les prochaines années représenter 1% des colles pour panneaux de bois* », confie Pierre Tabbagh, Dg d'Evertree depuis deux ans et ancien directeur de différentes filiales d'Avril.

JUSQU'À - 80%

Pour atteindre son objectif, le dirigeant compte notamment sur l'évolution de la réglementation. Depuis cet été par exemple, le règlement européen REACH, qui vise à protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux produits chimiques, impose aux meubles et articles à base de bois, vendus en Europe, un seuil d'émission de formaldéhyde deux fois plus stricte que le seuil applicable jusqu'alors. Le formaldéhyde est ce gaz incolore, irritant, classé cancérigène par l'OMS depuis plus de vingt ans. Et encore largement présent dans les résines industrielles. « *Mais nous sentons de plus en plus d'industriels concernés par la baisse de leur empreinte carbone* », assure Pierre Tabbagh. Les solutions de sa société permettent de réduire jusqu'à 80% le carbone fossile des résines végétales par rapport à celles à base de formaldéhyde. Le patron d'Evertree lorgne aussi, à plus long terme, d'autres secteurs d'application possibles pour ses alternatives. « *On sait que c'est possible. Mais on souhaite d'abord réussir sur notre marché cible avant de s'ouvrir à d'autres* ». L'entreprise régionale emploie une vingtaine de salariés pour un chiffre d'affaires tenu secret **J.K.**





1 AN 69€

éco 121

La référence de l'info éco dans les Hauts-de-France

- L'actu éco des Hauts-de-France à 360°
- Une information sûre, sérieuse et indépendante
- Une connaissance en profondeur de l'économie régionale
- La parole donnée aux acteurs de la vie économique

Retrouvez-nous chaque mois, mais aussi en fil continu sur notre site web www.eco121.fr

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE SUR WWW.ECO121.FR !

INFOS 03 55 33 21 05

Bulletin d'abonnement



OUI, je m'abonne au magazine Éco121 pour une durée de :

- ○ **1 an** (10 n°) au prix de **69€**
- ○ **2 ans** (20 n°) au prix de **109€**

+ **Abonnement multiple :** nous consulter (Tél. 03 55 33 21 05)

Réglement

- ○ **Par chèque :** à l'ordre d'**Ecopresse**
- ○ **Par virement : Banque Caisse d'Epargne LILLE - IBAN : FR76 1627 5006 0008 0003 5417 520**

NOM PRÉNOM

SOCIÉTÉ / ORGANISATION

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE TÉL.

E-MAIL

éco 121

ECOPRESSE - PARC RIVÉO
300 RUE DE LILLE
59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE

KPMG et Nord France Invest ont réalisé entre avril et septembre 2025 une enquête qualitative auprès de douze entreprises à capitaux étrangers basées en région, pour analyser leur impact sur le territoire. Tout au long de l'année, Eco121 publiera les témoignages de ces entreprises pour en décrypter le modèle de développement et d'interaction territoriale.

Un partenariat KPMG NORD FRANCE INVEST HAUTS-DE-FRANCE REGION éco121

ASTRAZENECA : UNE RÉFÉRENCE MONDIALE AU CŒUR DU DUNKERQUOIS

Pas moins de 5 millions de patients dans le monde utilisent des médicaments respiratoires produits à Dunkerque.Ils seront plus de 10 millions en 2030. Tout se passe derrière les murs du site pharmaceutique AstraZeneca, spécialisé dans la fabrication de produits inhalés, c'est-à-dire des aérosols destinés au traitement de l'asthme et de la BPCO (broncho-pneumopathie chronique obstructive). Des pathologies très répandues sur la planète, hélas, et qui génèrent des besoins en traitements croissants dans la population mondiale.

Ce site, lancé en 1990, s'est adapté à cette demande au fil des années à travers des investissements massifs consentis par le groupe anglo-suédois, encore renforcés depuis 2020 avec plus de 600 M€ (programme Maestria). De quoi porter sa capacité de 31 millions d'aérosols en 2020 à 65 millions en 2025, à travers trois lignes de formulation et sept de conditionnement.

Et le seuil des 100 millions d'unités est désormais un objectif pour 2030, dans un modèle de production en continu. Les effectifs sont désormais à environ 800 collaborateurs, avec plus de 200 embauches depuis 2020.

« C'est le site de référence mondiale pour la fabrication des produits inhalés pour AstraZeneca, c'est un site critique, clé », martèle la directrice, Welha Ziri. C'est si vrai que la quasi-totalité de sa production est exportée dans plus de 75 pays, sur tous les continents. Le pôle dunkerquois pèse à lui seul un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards d'euros en 2024.

AstraZeneca Dunkerque assure un triple rôle : l'industrialisation et le développement des traitements, leur lancement, puis la production commerciale. L'usine nordiste va prochainement bénéficier d'une petite sœur en Chine, où le groupe construit un site consacré à la production de traitements inhalés pour le marché local, qui viendra compléter les capacités du site de Dunkerque. En 36 ans de présence dans les Hauts-de-France, le major de la pharmacie mondiale a noué des relations fortes avec le territoire. À la fois au gré des projets, toujours accompagnés avec réactivité localement, mais aussi au fil de la montée en puissance du site et des embauches. Les partenariats avec écoles, universités, facultés de pharmacie, rectorat et centres de formation, dont le CIMI (centre pour la maintenance) pour les métiers en tension, comme la maintenance et les automaticiens, nourrissent les compétences, tandis qu'une « Learning Academy » mise en place en interne accélère l'intégration face à la croissance.

ASTRAZENECA DUNKERQUE EN BREF

IMPLANTATION : 1990
EFFECTIFS : 800
INVESTISSEMENTS : +600 M€ DEPUIS 2020
PRODUCTION : 65 MILLIONS DE PRODUITS EN 2025
EXPORT : 99 %

Le site poursuit aujourd'hui son expansion, en appuyant encore plus sur le levier de la RSE et de la décarbonation. Son programme Ambition Zéro Carbone a mobilisé 20 M€ d'investissements dans de multiples initiatives à Dunkerque. *« Aujourd'hui le site affiche une réduction de 96 % de ses émissions de carbone liées à ses process »*, se réjouit Welha Ziri. *« À Dunkerque, la décarbonation est un vrai projet stratégique et collectif »*.

Outre la décarbonation des activités du site, AstraZeneca a transitionné ses inhalateurs vers un nouveau gaz propulseur au potentiel de réchauffement global proche de zéro. De quoi réaliser, d'ici 2030, une réduction de 20 % des émissions indirectes mondiales de GES liées à l'utilisation de ses traitements inhalés. ■



©AstraZeneca

AFFRONTER LES DÉFIS DE **LA MOBILITÉ DÉCARBONÉE**

NICOLAS BERTIN
RESPONSABLE CORPORATE DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE PAR BANQUE POPULAIRE DU NORD



Dans les Hauts-de-France, la décarbonation des flottes devient incontournable. Les entreprises doivent répondre aux exigences réglementaires, notamment celles des Zones à faibles émissions, ainsi qu'aux attentes liées au reporting extra-financier. Elles doivent surtout préserver la continuité de leur activité et maîtriser leurs coûts.
Le « tout-électrique » ne convient pas à tous les usages. Les besoins d'un utilitaire en ville diffèrent de ceux d'un poids lourd parcourant de longues distances. Le choix dépend des trajets, des charges transportées, des temps d'immobilisation et des infrastructures disponibles.

DES SOLUTIONS COMPLÉMENTAIRES

L'électrique à batteries convient aux flottes légères, aux trajets de proximité et au dernier kilomètre. Il réduit les émissions à l'usage et s'appuie sur un mix électrique français peu carboné.
Le B100, à base d'huile de colza, peut remplacer le gazole dans certains véhicules compatibles, notamment dans le transport lourd et de voyageurs. Il permet de conserver une partie des véhicules existants, mais son bilan dépend de l'origine des matières premières et de leur traçabilité.
Le Bio-GNV, produit à partir de déchets organiques, peut répondre aux besoins du fret et de la logistique régionale. Il valorise des ressources locales et peut réduire certaines émissions. Toutefois, la disponibilité du biométhane et des stations varie selon les territoires.
L'hydrogène est envisagé pour le transport lourd, grâce à une recharge rapide et une autonomie importante. La filière reste toutefois peu mature : les stations sont rares, les coûts élevés et le bilan dépend du mode de production de l'hydrogène.

DES FREINS À ANTICIPER

Chaque solution comporte des contraintes. Les véhicules électriques lourds et leurs bornes représentent des investissements importants. Les délais de raccordement au réseau peuvent également compliquer les projets, tandis que le poids des batteries peut réduire la charge utile. Le B100 soulève des enjeux de traçabilité et de concurrence avec les usages alimentaires. Pour le Bio-GNV, une garantie d'origine ne signifie pas nécessairement que le gaz consommé provient physiquement d'une production locale. Enfin, l'hydrogène reste pénalisé par le manque d'infrastructures, son coût et le rendement de sa production.
Avant d'investir, il est donc utile de comparer les solutions selon les kilomètres parcourus, les usages, les coûts d'acquisition et d'exploitation, ainsi que l'accès aux infrastructures. Une expérimentation sur une partie de la flotte peut permettre d'évaluer les performances en conditions réelles.

> "UNE EXPÉRIMENTATION SUR UNE PARTIE DE LA FLOTTE PEUT PERMETTRE D'ÉVALUER LES PERFORMANCES EN CONDITIONS RÉELLES"

UN ACCOMPAGNEMENT POUR SÉCURISER LES CHOIX

Ces investissements engagent les entreprises financièrement et opérationnellement. Une banque peut les aider à analyser leurs besoins, à évaluer les risques avec des partenaires spécialisés et à structurer des financements adaptés : leasing, crédit-bail ou prêts dédiés. Un dialogue autour de la stratégie ESG peut aussi contribuer à prioriser les projets. Certaines banques orientent également l'épargne verte collectée localement vers des projets de transition du territoire.

AGIR DÈS AUJOURD'HUI

Il n'existe pas de solution universelle. La combinaison pertinente dépend de l'activité, des contraintes du terrain et de la viabilité économique. En évaluant ces facteurs en amont, les entreprises des Hauts-de-France peuvent engager une transition progressive et durable ■

REBECCA FRAY
CONSULTANTE ASSOCIÉE ET COACH PROFESSIONNELLE – QUINTESENS

LA **CONFIANCE** PRÉCÈDE LA **PERFORMANCE**

Ma fille vient d'obtenir son Bac ! J'ai ressenti cette fierté immense que connaissent tous les parents. Pourtant, ce qui restera gravé n'est pas le diplôme, c'est la confiance avec laquelle elle s'est présentée à cette épreuve.

Elle avait le trac, bien sûr, mais jamais je ne l'ai entendue douter de sa capacité à y arriver. Cette confiance s'est forgée au fil des années, dans les encouragements, les efforts, les réussites, et les erreurs qui apprennent à se relever. Puis est venu le moment d'entrer en salle d'examen, avec la certitude que tout ce qui pouvait être transmis l'avait été.

En la regardant, j'ai pensé aux dirigeants et aux managers que j'accompagne. Je rencontre des femmes et des hommes talentueux, engagés, compétents. Pourtant, un licenciement, une réorganisation ou plusieurs années sous un management fragilisant suffisent parfois à ébranler ce qu'ils avaient de plus solide : la confiance en eux.

Le plus frappant, c'est que leurs compétences n'ont pas disparu. Ce qui s'est fissuré, c'est le regard qu'ils portent sur eux-mêmes. Et lorsque la confiance vacille, les décisions s'hésitent, les ambitions se réduisent, et les opportunités semblent réservées aux autres.

C'est souvent là que commence mon travail. Avant de parler de projet professionnel ou de reconversion, il faut aider la personne à retrouver ce socle intérieur qui lui redonnera l'envie d'oser. Car lorsque la confiance revient, les compétences retrouvent leur place et les trajectoires se remettent en mouvement.

Cette expérience nourrit une conviction profonde : la confiance précède la performance. Elle ne garantit pas la réussite, mais elle rend possible le passage à l'action. Sans elle, même les meilleurs talents se retiennent. Avec elle, chacun ose pleinement mobiliser ce qu'il sait faire.



"LA CONFIANCE NE GARANTIT PAS LA RÉUSSITE, MAIS ELLE REND POSSIBLE LE PASSAGE À L'ACTION"

C'est pourquoi la confiance est aussi un acte de management. Aucun dirigeant ne peut la donner à la place de l'autre, mais chacun peut créer les conditions dans lesquelles elle grandit : un feedback juste, la reconnaissance d'un effort, le droit d'apprendre de ses erreurs, autant de gestes aux traces profondes.

Le Bac de ma fille est une étape. Le plus beau diplôme qu'elle emporte ne tient dans aucun cadre : c'est cette confiance qui lui permettra d'aborder la suite avec audace.

Au fond, c'est peut-être la plus belle responsabilité d'un dirigeant : permettre à chacun de repartir avec plus de confiance qu'il n'en avait en arrivant.

Car elle ne produit pas seulement de meilleurs collaborateurs , elle révèle des personnes capables d'aller plus loin qu'elles ne l'imaginaient ■

YANN MASSET
ASSOCIÉ AUDIT – EXPERT IA KPMG

L'IA DANS LA FONCTION FINANCE : COMMENT TRANSFORMER L'ADOPTION EN AVANTAGE CONCURRENTIEL ?

L'intelligence artificielle s'impose désormais comme une priorité stratégique pour les entreprises. Selon le CEO Outlook 2026 de KPMG, 72 % des dirigeants français en font une priorité d'investissement pour les trois prochaines années. Pour les directions financières, l'enjeu est désormais de transformer cette ambition en usages concrets, créateurs de valeur et de performance.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 75 % des entreprises intègrent désormais l'IA dans la production de l'information financière, contre 30 % il y a seulement deux ans (étude KPMG « 2026 Global AI in finance report »). L'adoption s'accélère et les directions financières entrent dans une nouvelle phase de maturité.

Cette évolution s'accompagne d'un constat majeur. Contrairement aux attentes initiales, les gains les plus significatifs ne proviennent pas uniquement de l'automatisation des tâches répétitives. Ils apparaissent surtout dans les activités où la qualité de la décision fait la différence : prévisions, planification, analyse des risques ou allocation des ressources. L'IA devient un outil d'aide à la décision autant qu'un levier d'efficacité.

Le véritable défi est désormais le passage à l'échelle. Les expérimentations se multiplient, mais transformer quelques cas d'usage en avantage durable suppose de réunir plusieurs conditions : des données fiables, des processus adaptés, des compétences renforcées et une gouvernance capable de garantir la qualité des résultats produits. Dans ce contexte, l'auditabilité de l'IA devient un enjeu stratégique. Comprendre comment une recommandation est formulée, pouvoir l'expliquer et la contrôler conditionne son adoption par les métiers comme par les instances de décision.



"L'AUDITABILITÉ DE L'IA DEVIENT UN ENJEU STRATÉGIQUE"

L'IA agentique accélère cette dynamique en permettant d'orchestrer des processus financiers de bout en bout. Mais une certitude s'impose déjà : à mesure que les modèles gagnent en puissance, la valeur se déplace vers la capacité des organisations à s'approprier, interpréter, challenger et exploiter leurs résultats.

L'avantage concurrentiel de demain ne reposera donc pas uniquement sur la technologie. Il appartiendra aux entreprises capables d'associer l'intelligence des machines à l'exigence du jugement humain ■

JÉRÔME GRANOTIER
AVOCAT ASSOCIÉ BIGNON LEBRAY, DROIT FISCAL

EVALUATION DES ENTREPRISES : L'ADMINISTRATION FISCALE PRÉCISE SES ATTENTES

En juin 2026, l'administration fiscale a publié une nouvelle édition de son guide « L'évaluation des entreprises et des titres de sociétés », vingt ans après la précédente. Ce guide est le bienvenu car il intègre l'évolution de la jurisprudence et des pratiques des évaluateurs.

Pour une cession, un apport ou une donation, l'impôt est déterminé à partir de la valeur vénale, c'est-à-dire le prix auquel les titres pourraient normalement se négocier et non sur une valeur de convenance personnelle. La justifier est donc essentiel pour limiter le risque de redressements.

Le guide affirme la primauté de la méthode par comparaison avec des transactions « intrinsèquement similaires » : mêmes titres de la société, nature et quotité comparables, récentes (en principe moins de 24 mois), sans prix de convenance. Le prix antérieur est alors repris, sans autre méthode. À défaut, une combinaison de méthodes est préconisée pour aboutir à une valeur unique et non à une fourchette. Les approches patrimoniale et de rentabilité sont pondérées selon un diagnostic stratégique et financier de l'entreprise. Toutefois, une méthode unique reste admise lorsqu'elle est la plus pertinente (holding, SCI). La méthode DCF, que l'administration n'applique généralement pas elle-même, est examinée comme les autres méthodes, à condition que le plan d'affaires soit étayé et établi à la date de l'opération.



"L'ADMINISTRATION N'APPLIQUE NI PRIME DE CONTRÔLE NI DÉCOTE DE MINORITÉ, MAIS DES PONDÉRATIONS DIFFÉRENTES SELON LE PAQUET DE TITRES"

Les primes et décotes ne sont jamais mécaniques. En principe, l'administration n'applique ni prime de contrôle ni décote de minorité, mais des pondérations différentes selon le paquet de titres. Une décote d'illiquidité s'impose notamment si la valeur repose sur le seul actif net réévalué ou sur des données boursières. Les décotes s'apprécient globalement, sans cumul ni double emploi. Le guide ne fixe pas de taux, hormis quelques ordres de grandeur illustratifs (10 % pour une SCI de gestion sans revenus). Pacte Dutreil et clause d'inaliénabilité sont sans effet sur la valeur.

Le guide n'a pas vocation à fournir une méthode unique ou une formule de calcul pour la détermination d'une valeur mais vise à présenter les grandes lignes à suivre. Il n'évitera pas les discussions avec l'administration, mais il clarifie ses attentes. Faute de réponse circonstanciée, elle se forge un avis sur les seules informations disponibles : il faut donc documenter la valeur retenue avant toute opération ■

BRUNO PLATEL
AVOCAT ASSOCIÉ CAPSTAN AVOCATS

INDEMNITES DE RUPTURE : VERS UN NET RECUL DES EXONERATIONS SOCIALES ET FISCALES ?

Les indemnités versées à l'occasion de la rupture du contrat de travail sont aujourd'hui soumises à un régime social et fiscal complexe, prenant en compte la nature des sommes versées et le mode de départ.

Le montant du plafond d'exonération sociale est aujourd'hui égal à 2 PASS, indemnité de licenciement comprise, soit 96 120€.

Le traitement fiscal des indemnités de départ varie notamment selon la nature des indemnités versées. Si l'indemnité légale ou conventionnelle de licenciement est historiquement intégralement exonérée, l'indemnité forfaitaire de conciliation est exonérée fiscalement dans la limite du barème de conciliation tandis que l'indemnité transactionnelle est exonérée dans la limite de 6 PASS, indemnité de licenciement comprise.



"POUR L'AVENIR, TOUTE RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL PRENANT EFFET À COMPTER DE 2027 COÛTERAIT PLUS CHER À L'EMPLOYEUR, ET RÉDUIRAIT SENSIBLEMENT LE MONTANT PERÇU PAR LE SALARIÉ"

Le projet de loi de finances pour 2027 envisage de substituer à ce dispositif un plafond unique d'exonération sociale et fiscale fixé à un PASS.

En cas d'adoption de cette réforme, toute indemnité de rupture, y compris l'indemnité légale ou conventionnelle de licenciement, serait exonérée d'impôt sur le revenu, de cotisations sociales et de CSG/CRDS dans la limite d'un PASS.

L'impact serait particulièrement sensible pour les salariés bénéficiant d'une rémunération élevée et/ou d'une ancienneté importante ou relevant de conventions collectives prévoyant des indemnités de licenciement supérieures au minimum légal.

Si cette réforme était adoptée, le nouveau régime social s'appliquerait aux ruptures du contrat de travail prenant effet à compter du 1er janvier 2027. Toute rupture du contrat de travail notifiée avant le 31 décembre 2026, mais dont le préavis exécuté ou non prendrait fin postérieurement au 31 décembre 2026 serait soumise à ce nouveau régime. Il en serait de même pour les licenciements économiques résultant de Plans de Sauvegarde de l'Emploi validés ou homologués en 2026 mais dont les départs interviendraient en 2027.

En toute logique, le nouveau régime fiscal ne devrait s'appliquer qu'à compter des ruptures de contrat de travail prenant effet en 2027. Pour autant, en l'absence de précisions, le texte actuel du projet de loi de finances pourrait s'appliquer dès l'imposition des revenus de 2026, ce qui pourrait conduire à appliquer ce nouveau régime fiscal de manière rétroactive !

Un amendement adopté en commission des finances a pour objet de préserver l'ancien régime fiscal pour les ruptures notifiées ou signées avant 2027. Son adoption en séance reste incertaine.

Pour l'avenir, toute rupture du contrat de travail prenant effet à compter de 2027 coûterait plus cher à l'employeur, et réduirait sensiblement le montant perçu par le salarié.

Nul doute que cette réforme, si elle est adoptée, va profondément bouleverser l'économie des négociations de départ ■

Proche.

Éco121 est le magazine de l'info éco des Hauts-de-France et de ses acteurs. Un journal 100% régional au contenu 100% régional.



Abonnez-vous en ligne sur **www.eco121.fr**

1AN 69€

EN KIOSQUE 7,50€

éco 121

LE MAGAZINE DES DÉCIDEURS ÉCONOMIQUES DES HAUTS-DE-FRANCE



© Antonio Gouault

CORPS EN MOUVEMENT

Au croisement de la danse et de l'exploration de soi, Inhabiting my body interroge les liens entre le corps, l'âge et les normes qui façonnent nos représentations. La chorégraphe égyptienne Nagham Salah Othman (photo) et la danseuse Mona Gamil y célèbrent la créativité et les possibilités d'expression au fil du temps. Une création contemporaine, présentée dans le cadre du NEXT Festival, qui invite à porter un regard renouvelé sur le corps et son potentiel d'émancipation.

14 novembre (20h) et 15 novembre (19h) au Budascoop à Courtrai
Tarifs : 7€ à 22€
Infos et billetterie :
www.lephenix.fr - nextfestival.eu



©Ugo Ponte

PINOCCHIO LYRIQUE

Et si le célèbre pantin de bois devenait le héros d'un opéra moderne et captivant ? Signée par le compositeur belge Philippe Boesmans, sur un livret de Joël Pommerat, cette adaptation du conte de Carlo Collodi suit un Pinocchio rebelle lancé dans une quête du bonheur, entre mensonge et vérité, rêve et réalité. Mise en scène par Ambre Kahan, cette nouvelle production de la Co[opéra]tive fait escale à Tourcoing fin novembre pour une aventure musicale.

Les vendredi 20 à 20h et samedi 21 novembre à 17h au théâtre Raymond-Devos de Tourcoing
Tarifs : 6€ à 25€
Info et billetterie sur
www.atelierlyriquedetourcoing.fr
03 20 26 66 03

PLONGÉE JAZZ

Cap sur les abysses avec Atlantis, la création immersive de la batteuse et compositrice Anne Paceo, figure majeure du jazz contemporain et triple lauréate des Victoires du Jazz. Inspirée par une plongée au Portugal et le mythe de la cité engloutie, elle tisse un univers sonore entre jazz, pop et électro, où les rythmes évoquent les mouvements de l'océan. Au Bateau Feu de Dunkerque, l'artiste proposera fin novembre une expérience musicale envoûtante invitant à repenser notre lien au monde marin.

Vendredi 20 novembre à 20h
Tarif : 16€
Info et billetterie : www.lebateaufeu.com — 03 28 51 40 40





© Aymeric Giraudel

FIBRES LIBRES

Au Palais des Beaux-Arts de Lille, l'exposition Au-delà met à l'honneur l'Américaine Sheila Hicks, une artiste majeure qui repousse les frontières entre art, textile et sculpture. Couleurs vibrantes, matières tissées et formes monumentales révèlent toute la puissance expressive de la fibre, transformée en un langage artistique à part entière. Une invitation à découvrir un univers où le savoir-faire textile devient une aventure contemporaine.

Visible jusqu'au 8 mars 2027. Fermé le mardi
Tarifs : 7€/4€
Info : www.pba.lille.fr — 03 20 06 78 28.
Billetterie sur place



MENSONGES SUR SCÈNE

Et si un mensonge destiné à préserver sa tranquillité conjugale devenait incontrôlable ? À la Cité des Congrès de Valenciennes, Frédéric Chau et Guy Lecluyse donnent vie à L'Invitation, une comédie qui joue avec les faux-semblants du couple et les quiproquos. Un rendez-vous théâtral à savourer le dimanche 29 novembre à 20 heures, pour une soirée placée sous le signe de l'humour.

A la Cité des Congrès de Valenciennes
Tarifs : 20€ à 30€
Infos et billetterie : www.citecongresvalenciennes.com — 03 27 38 01 10



AU FÉMININ

Avec Féminin PluriElles, les musées de La Porte du Hainaut unissent leurs collections pour interroger la place des femmes dans le patrimoine artistique. De Saint-Amand-les-Eaux à Denain, le parcours dévoile notamment La Femme en rouge de Lucien Jonas et un mystérieux portrait longtemps attribué à Louise de Bettignies. Une initiative collective qui fait dialoguer mémoire locale et enjeux contemporains à découvrir à la Maison Louise de Bettignies de Saint-Amand-les-Eaux.

Les vendredis (14h-17h), samedis et dimanches (14h-18h) jusqu'au 6 décembre.
Entrée libre
Également visible au musée de la Tour Abbatiale de Saint-Amand, au musée de la mine et à la médiathèque d'Escaudain, au musée d'archéologie de Denain
Infos sur www.agglo-porteduhainaut.fr

EMPREINTE CORÉENNE

À Gravelines, la gravure devient un trait d'union entre la France et la Corée du Sud avec « K Print, gravures sur bois coréennes ». A découvrir au musée du Dessin et de l'Estampe originale : une centaine d'œuvres contemporaines autour de la création d'après-guerre, de l'engagement artistique et des paysages poétiques urbains. Fruit d'une collaboration entre institutions culturelles des deux pays.

Jusqu'au 8 novembre. Fermé le mardi
Tarifs : 5€/4€
Infos : www.musee-estampe.fr — 03 28 51 81 00



JOYAU RETROUVÉ

Le musée Condé du Château de Chantilly lève le voile sur Diamant rose, joyau de plus de neuf carats surnommé le « Grand Condé ». Dérobée en 1926 puis retrouvée cachée dans une pomme, cette pierre historique livre ses secrets à la faveur de recherches gemmologiques et historiques inédites. Un siècle après le vol, une exposition précieuse entre mystère, patrimoine et art joaillier.

Visible jusqu'au 3 janvier 2027. Fermé le mardi
Tarif : 7€
Info et réservation : chateaudechantilly.fr — 03 44 27 31 80



Les Trophées de l'éco 121

REVIENNENT EN 2027 !

Eco121 organise sa deuxième édition des Trophées de l'Eco avec la même ambition faire rayonner les entreprises de notre territoire.

Rebond, Ascension économique, Pépite des territoires, Innovation disruptive, Décarbonation 360° : venez concourir au titre de l'un de nos cinq Trophées 2027

Dossier de candidature sur demande : courrier@eco-121.fr



Les projets d'avenir méritent plus qu'un financement.

Ils nécessitent une ingénierie capable d'allier capacité d'investissement, maîtrise du coût et vision de long terme.

Financement structuré, optimisation des ressources, accompagnement sur mesure : Van Lys Bank conçoit des solutions adaptées à vos enjeux les plus stratégiques.

Pour donner à chaque ambition les moyens de se concrétiser.

van lys bank

CENORBANK GROUP

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Hauts de France - Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance. Capital social de 1 000 000 000 €. Siège social : 562 rue de la Chaude Rivière 59800 LILLE - 383 000 092 RCS Lille Métropole Code NAF 6419 Z - Intermédiaire d'assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 008 029 - N° TVA intracommunautaire FR43383000092 - Titulaire de la carte professionnelle «Transaction sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs» n° CPI 5901 2016 000 009 207 délivrée par la CCI Grand Lille garantie financière : CEGC, 159 avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS - Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n°FR232358_OIOHNG (SPICE - SIRET 460 455 042)